



MAÎTRES LAITIERS DU COTENTIN

COOPÉRONS POUR DEMAIN



Rapport RSE 2024 - 2025

SOMMAIRE

PAGE 03

**Intégration de la RSE dans
le pilotage du Groupe**

PAGE 38

**Coopérons avec
les professionnels et
les consommateurs**

PAGE 06

**Le modèle coopératif des
Maîtres Laitiers du Cotentin.
Raison d'être et valeurs**

PAGE 44

**Coopérons avec
nos producteurs et
nos collaborateurs**

PAGE 16

**De l'analyse des risques à
l'expression de nos enjeux
RSE**

PAGE 51

**Coopérons pour la planète
et les générations futures**

PAGE 27

**Mise en œuvre de la démarche
RSE : comment nous coopérons
pour demain**

PAGE 65

Synthèse des indicateurs

PAGE 28

**Coopérons pour
une alimentation durable et
responsable**

PAGE 68

Note méthodologique

PAGE 70

**Rapport de l'organisme tiers
indépendant**

1. INTÉGRATION DE LA RSE DANS LE PILOTAGE DU GROUPE



Baptisée « **Coopérons pour demain** », notre stratégie RSE se révèle indissociable de notre stratégie de développement.

Elle entend prolonger le sens de nos valeurs coopératives en pérennisant le savoir-faire laitier français, en préservant notre patrimoine gastronomique et en agissant avec éthique et transparence dans la conduite de nos opérations comme dans nos relations avec nos différentes parties intéressées.

Elle implique toutes nos filiales et sites, et s'appuie sur quatre éléments structurants :

- Les valeurs coopératives du Groupe, qui nous engagent naturellement à un développement de long terme.
- La prise en compte des exigences réglementaires et normatives.
- Les échanges avec les parties intéressées, internes et externes, notamment pour définir les enjeux prioritaires.
- Des objectifs annualisés, afin de tenir nos engagements tout en prenant en compte les évolutions de notre contexte économique, social, sociétal, environnemental.



Nous poursuivons un double objectif.

Tout d'abord, nous voulons mettre à disposition du plus grand nombre le « meilleur du lait » tout en garantissant à nos producteurs laitiers une juste rémunération.

Ensuite, nous voulons être tout proche des professionnels et des convives à travers une distribution alimentaire et des services améliorant leur qualité de vie au quotidien.

LA DÉMARCHE EST DÉVELOPPÉE SUR 4 PILIERS

Coopérons pour
une alimentation
durable et
responsable

Coopérons avec
les professionnels
et les
consommateurs

Coopérons avec
nos producteurs
et nos
collaborateurs

Coopérons pour
la planète et
les générations
futures

La démarche est portée par la Gouvernance du Groupe.

La Direction générale Groupe est à l'origine de l'analyse des risques, des définitions d'enjeux, des premières priorisations. Depuis dix ans, elle a impulsé ces travaux, les a formalisés en 2018, pour mise en œuvre auprès des filiales, des directions fonctionnelles.

Le Conseil d'administration s'assure que la démarche porte les valeurs du Groupe et s'insère dans la stratégie. Les administrateurs sont aussi des relais privilégiés auprès d'une de nos parties intéressées les plus importantes : les sociétaires.

Le Comité RSE réunit six administrateurs, qui se spécialisent et participent plus fréquemment aux réflexions RSE du Groupe. Le Comité est animé par le responsable RSE du groupe, qui apporte son expertise. Les administrateurs peuvent aussi s'appuyer sur les organismes comme la Coopération agricole, la Chambre d'agriculture, qui offrent de nombreuses ressources d'information et de formation sur les sujets de développement durable.

La RSE devient une clef de lecture pour tous nos travaux, dans nos instances de réflexion et de décision : Comités de direction, Convention Groupe, réunions régionales, budgets...

Les objectifs majeurs de la démarche RSE sont partagés avec les financeurs puisqu'ils ont été intégrés comme critères d'évaluation pour les emprunts bancaire et obligataire du Groupe au format « sustainability linked » depuis 2023.

Ces objectifs portent sur les enjeux majeurs de chacun de nos piliers RSE.

Coopérons pour une alimentation durable et responsable

Développement d'une offre de produits laitiers différenciée, qui valorise le lait des producteurs :
- Part des segments laitiers de la Coopérative avec certification tierce

Coopérons avec les professionnels et les consommateurs

Ancrage local de nos achats de produits agricoles et alimentaires :
- Part des achats réalisés auprès de producteurs ou IAA en France.

Coopérons avec nos producteurs et nos collaborateurs

Santé et sécurité de nos collaborateurs :
- taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt

Coopérons pour la planète et les générations futures

Atténuation du changement climatique :
- Baisse des émissions de gaz à effet de serre liées aux énergies des sites industriels
- Baisse des émissions liées aux énergies des véhicules de livraison France Frais
- Diagnostic environnemental (dont climat) chez les sociétaires de la coopérative

Pour accélérer le déploiement des actions, des recrutements ont été validés en 2024 et seront effectifs sur 2025, en particulier au sein du réseau France Frais dont les équipes qualité se renforcent pour couvrir également les thématiques de santé-sécurité et d'environnement.

Nous travaillons également à l'appropriation par les équipes des enjeux RSE. Nous créons ou testons donc des outils de sensibilisation comme les diverses fresques (de la logistique, du gaspillage alimentaire...).

L'année 2024 a également été marquée par la découverte de la nouvelle réglementation de reporting de l'UE, la désormais célèbre CSRD. Plus que sous l'angle de la conformité, nous l'avons abordée comme une opportunité d'un meilleur partage d'information avec nos parties intéressées, pour renforcer la durabilité de notre activité.

Le report d'application, de 2026 à 2028, permettra une mise en œuvre plus sereine.

L'analyse de double matérialité est prévue au deuxième semestre 2025, dans le cadre de la mise à jour de l'analyse des risques du Groupe.

2. LE MODÈLE COOPÉRATIF DES MAÎTRES LAITIERS DU COTENTIN. RAISON D'ÊTRE ET VALEURS



Née en 1962 à Sottevast de l'Union des coopératives laitières de la Manche (UCALMA), notre coopérative s'est développée au fil du temps. Depuis 1986, notre groupe s'est construit autour de trois entités toutes rattachées au terroir d'origine :

- la coopérative Les Maîtres Laitiers du Cotentin, maison mère restée à Sottevast depuis l'origine ;
- la holding industrielle Evoling, créée en 2016 ;
- le réseau de distribution France Frais, qui se déploie dans toute la France au travers de plus de 120 plateformes.

Proche de ses marchés, le groupe compte près de 6 000 collaborateurs. Il dispose d'implantations industrielles, principalement dans la Manche, et commerciales sur l'ensemble du territoire français pour l'activité de distribution.

2.1 DES VALEURS QUI NOUS RAPPROCHENT

Fondé sur l'association de compétences au service du bien commun et du partage équitable des richesses, notre modèle coopératif se distingue par des valeurs fortes : l'humanité, la solidarité, l'équité et la transparence.



951
PRODUCTEURS

2.2 NOUS VOULONS QUE NOTRE COOPÉRATIVE PROFITE À TOUS

Exercée démocratiquement, sur la base d'un conseil d'administration élu par les sociétaires, et d'un président élu par le conseil d'administration, notre gouvernance vise à rémunérer le mieux possible les hommes et les femmes qui sont à l'origine de la valeur. Il s'agit en premier lieu des sociétaires-producteurs, garants de la pérennité du modèle et de sa transmission aux générations à venir par la création durable de richesse.

Dans le secteur de la production laitière, l'achat de la matière première n'est pas réalisé dans une optique de rentabilité, au prix le plus bas, mais dans un objectif de valorisation de la rémunération des sociétaires producteurs, au prix le plus « juste ». Sur un marché national et européen à la fois très concurrentiel et marqué par une baisse structurelle de la demande dans les pays développés, il n'y a donc pas d'autre solution pour pérenniser ce modèle que d'anticiper la demande, investir dans les outils industriels capables de répondre aux nouveaux besoins et pénétrer les pays émergents. Tel est le socle de notre responsabilité d'entreprise.



603
EXPLOITATIONS
À TAILLE HUMAINE
D'UNE MOYENNE DE
118 ha



98 VACHES
LAITIÈRES PAR
EXPLOITATION



2.3 UNE RAPIDE HISTOIRE DU GROUPE



Fromagerie REAUX (1931)

Les premières coopératives cantonales apparaissent au début du 20^e siècle dans le Cotentin. En 1962, les coopératives du Nord-Cotentin créent une union : l'UCALMA. L'union grandit en 1985 et devient une coopérative unique en 1986, qui prend pour nom Les Maîtres Laitiers du Cotentin.

L'histoire du Groupe est donc indissociable de la presqu'île du Cotentin, cette étroite bande de terre entourée de mer à la géographie si particulière. Les femmes et les hommes qui y vivent et y travaillent gardent une volonté forte : préserver un savoir-faire laitier ancestral et faire reconnaître à sa juste valeur le travail d'une chaîne humaine.

En 1987, notre coopérative décide d'acquérir deux sociétés de distribution dans le Cotentin : Guillerit (devenue DISFRAIS) et Docks Fromagers (devenue France Frais Auvergne).

Les rachats se sont poursuivis, et en 2001 est créé le réseau France Frais, pour regrouper les filiales de distribution. Conçue pour distribuer les produits de la coopérative, France Frais est devenu un des leaders français de la distribution pour les professionnels des métiers de bouche, permettant aux produits de la coopérative mais aussi ceux des industriels agro-alimentaires français et internationaux, d'accéder au marché foodservice.

En 2016, Evoling est créée pour intégrer deux usines : la Fromagerie Réo à Lessay et Yéo Frais à Toulouse. Cette holding répond à une double vision : élargir l'expertise du Groupe sur certains segments et pérenniser des savoir-faire industriels.



LAITERIE DE VALOGNES (ANNÉES 70)

2.4

NOUS PROPOSONS DES PRODUITS VARIÉS ET DE QUALITÉ

Nos produits finis ou semi-finis sont destinés aux consommateurs français et étrangers, principalement la zone Europe via 4 marchés : le Retail, le Foodservice, les produits alimentaires intermédiaires (PAI) et la sous-traitance.

Nos produits peuvent porter différentes marques :

- Les marques de la coopérative : Campagne de France®, Maîtres Laitiers®... ;
- Les marques des enseignes dans le cas de marques de distribution (MDD) ;
- Les « no-name » quand il s'agit de produits PAI pour l'industrie ;
- La marque de l'industriel en cas de sous-traitance.

Conventionnel, AOP, Bio, sans OGM... Le Groupe maîtrise différentes typologies de produits finis et revendique également différentes allégations : enrichissement calcium, lait de pâturage, fabriqué en Normandie, made in France, bien-être animal...

Cette offre complète adaptée au marché BtoB et BtoC fait des Maîtres Laitiers du Cotentin une référence à l'échelle française et européenne et plus récemment au grand export.

2.5

NOUS SOMMES UN ACTEUR MAJEUR DE LA DISTRIBUTION



Team Ouest Distralis, Noyal sur Vilaine

Après la diversification sur les métiers de la transformation, nous voulions continuer à nous différencier de nos concurrents en allant à la conquête d'une activité nouvelle, la distribution, et sur un marché générateur de valeur, la restauration hors-foyer. En 30 ans, Les Maîtres Laitiers du Cotentin ont ainsi donné naissance au réseau France Frais, leader actuel de la distribution de produits frais auprès des professionnels de la restauration, spécialiste aussi de la distribution de surgelés et d'épicerie.

Aujourd'hui, tous les professionnels du foodservice en France sont à moins d'une heure d'une plateforme de distribution France Frais.

NOTRE MODÈLE D'AFFAIRE DE LA FOURCHE À LA FOURCHETTE

LA COOPÉRATIVE :

603

Exploitations

A

LE PÔLE INDUSTRIEL

6 sites de transformation
(325 000 tonnes produites)

B

LES FOURNISSEURS

2200

Fournisseurs

C

1494

collaborateurs

4445

collaborateurs

Produits frais, surgelés, secs,
laitiers, épicerie et hygiène

LE PÔLE INDUSTRIEL

Spécialiste du fromage frais, de la crème et du beurre, la coopérative décline ses produits dans tous les formats, petits ou grands, individuels ou en barquettes, pour tous les goûts, et les besoins. Elle s'adresse à l'ensemble des marchés : retail, foodservice, MDD, export, tout en défendant le patrimoine de la gastronomie française avec l'AOP Isigny. Depuis 2016, avec l'acquisition des entreprises Yéo à Toulouse et Réo à Lessay, le Groupe a élargi ses gammes. Yéo fabrique des produits ultra-frais en MDD, yaourts et yaourts bio, crèmes fraîches, lait de vache, chèvre et brebis. Réo, c'est 20 000 camemberts moulés à la main par jour, fromages blancs, crèmes et beurres.

951

Sociétaires
producteurs
laitiers

LA GMS

7300

Clients

E

477 000 000

litres de lait collectés

NOS PRODUITS LAITIERS

12 Marques Propres

60 Marques de Distributeurs

ARTISANS COMMERÇANTS

15 000

Clients

F

LA RHF

41 400

Clients

G

1050

véhicules de
distribution

D

LE RÉSEAU FRANCE FRAIS

Plus de **120** sites
de distribution

LE RÉSEAU FRANCE FRAIS

France Frais est aujourd'hui leader dans la distribution de produits frais auprès des professionnels de la restauration avec 20% de parts de marché. Il est constitué d'un ensemble de sociétés de dimensions variables spécialisées dans la distribution de produits frais, surgelés, secs, laitiers, épicerie et hygiène à destination de clients professionnels. Il est également en mesure de proposer des solutions logistiques uniques grâce à la densité de ses implantations.

2.6

EN DISTRIBUTION, DES RÉFÉRENCES QUI FONT NOTRE DIFFÉRENCE

Nous proposons à nos clients un catalogue de plusieurs dizaines de milliers de références. Renouvelé de façon régulière par l'intégration de nouveaux produits ou enrichi par les innovations des fournisseurs de France Frais, nous couvrons pour nos activités propres les catégories fromages frais, beurres, crèmes, lait et ultra-frais et les catégories frais, ambient et surgelés pour nos activités de distribution. Pour compléter notre développement, nous disposons également de nos propres marques nous permettant de maîtriser toutes les catégories de savoir-faire laitiers et fromagers.

CAMPAGNE DE FRANCE.

Nous voulons faire de **Campagne de France** la marque qui donne un sens à l'agriculture française, en rapprochant les producteurs et les consommateurs. Sous son ombrelle, on retrouve des produits destinés aux consommateurs et professionnels de la restauration hors Foyer comme les fromages frais, les yaourts, les faisselles ou encore les suisses, les crèmes UHT, les fromages portions et le beurre.

Le Groupe a aussi racheté quatre autres marques en plus de sa marque de producteurs Campagne de France : l'entreprise lyonnaise La Mère Richard (Saint Marcellin), la fromagerie savoyarde Édouard Conus, la fromagerie Réo (camembert AOP...) et le spécialiste du yaourt Bio, Yéo Frais, avec sa nouvelle marque Yo'Gourmand.



2.7

NOUS SOMMES RÉSOLUMENT TOURNÉS VERS L'AVENIR

Le modèle de développement des Maîtres laitiers du Cotentin s'appuie sur deux moteurs de croissance pour renforcer année après année ses positions de leadership.

- La croissance organique est nourrie par le dynamisme commercial des équipes de la Coopérative, de France Frais et Evoling, et la capacité industrielle et distributive à s'adapter aux besoins des clients et des consommateurs.
- La croissance externe constitue le deuxième moteur de croissance avec l'acquisition d'activités complémentaires et disposant de positions sur leur marché.

L'autre caractéristique de notre modèle économique est qu'il s'appuie sur des fonds propres élevés qui ont permis de financer la croissance du Groupe et de conserver une structure de bilan solide. Alors que les initiatives liées aux nouvelles technologies digitales se développent (électronique embarquée dans les camions de livraison France Frais, dématérialisation des transactions, e-commerce...) le Groupe, dans le même temps et grâce à l'organisation industrielle mise en place, poursuit activement ses initiatives de productivité, notamment liées à la « digitalisation » de certains process industriels et d'optimisation de ses capitaux employés.

Grâce à la solidité et à la démarche d'amélioration permanente de son modèle économique et en cohérence avec les valeurs de l'entreprise, le Groupe entend continuer à renforcer son profil de croissance rentable et durable et créer ainsi de la valeur pour l'ensemble de ses parties intéressées tout en continuant à proposer des produits et des services répondant aux besoins des professionnels et des consommateurs et contribuant à la préservation de notre environnement.

ZOOM SUR NOS 6 SITES INDUSTRIELS



680
COLLABORATEURS



160 000
TONNES PAR AN

SOTTEVAST

ISO 9001 (v2015), IFS (v8) et
BRC (v9), bio, Fairtrade Max
Havelaar, Rainforest Alliance

Spécialisée dans la production de fromages frais, de crèmes, de lait, Sottevast accueille chaque jour plus d'un million de litres de lait qui sont ensuite transformés sur les 40 lignes de production. Le site dispose également d'un atelier de préconcentration pour le lait et le sérum ainsi que d'installations de fabrication de concentré lactique. Une unité de stockage automatisé (80 000 m³) et de préparation permet d'expédier 35 000 palettes par mois, plus de 270 camions par semaine, avec une capacité de livraison de 24 heures en France et 48 heures en Europe.



170
COLLABORATEURS



65 000
TONNES PAR AN

MÉAUTIS

ISO 9001 (v2015), IFS (v8),
Fairtrade Max Havelaar

Cette laiterie répond à 3 grands objectifs :

- Apporter de la flexibilité dans le schéma industriel du Groupe.
- Pérenniser et développer l'activité de transformation de la matière grasse sur le territoire AOP Isigny.
- Et pouvoir aborder de nouveaux marchés sur le grand export (agrément lait infantile pour la Chine depuis 2019).



70

COLLABORATEURS



3 600

TONNES PAR AN

VALOGNES

ISO 9001 (v2015), IFS (v7),
bio

Spécialisé dans la production et l'affinage de fromages à pâte pressée non cuite : Raclette, Tomme, Saint-Paulin et plus localement la Trappe de Bricquebec, la fromagerie de Valognes reçoit près de 38 millions de litres de lait. L'activité est importante au printemps (période de forte production laitière) avec une commercialisation des produits principalement en hiver.



30

COLLABORATEURS



2 700

TONNES PAR AN

DOMALAIT

SAVIGNY-LE-TEMPLE

Située en Seine-et-Marne, le site s'étend sur 7 500 m² et possède 15 lignes de découpe et d'emballage de fromages en portions individuelles ou plateaux.



100
COLLABORATEURS



2 900
TONNES PAR AN

RÉO

IFS (v7)

LESSAY

La laiterie est composée de 4 ateliers : un atelier pour le moulage des Camembert AOP et des autres fromages au lait cru, un pour la beurrerie, un pour la crèmerie et un atelier fromage blanc traditionnel avec égouttage en filtre berge.



230
COLLABORATEURS



105 000
TONNES PAR AN

YÉO FRAIS

IFS (v7), Fairtrade
Max Havelaar

TOULOUSE

Situé à Toulouse, le site est spécialisé dans la fabrication de yaourts et de crème fraîche. Intégré au groupe Maîtres Laitiers du Cotentin en 2017, il a développé une forte culture de l'innovation, **qui en fait aujourd'hui le leader de la fabrication de yaourts bio pour les marques de distributeurs**

L'usine compte 9 lignes de conditionnement et est capable de traiter 4 laits différents : vache, vache bio, brebis, chèvre. Yéo possède sa marque propre, **Yo'Gourmand**, et accompagne les éleveurs de La Brique Rose.

3. **DE L'ANALYSE DES RISQUES À L'EXPRESSION DE NOS ENJEUX RSE**



L'analyse des risques du Groupe a été intégralement réévaluée sur 2018 et 2019, en prenant en compte les risques financiers et d'impacts externes. Il s'agissait donc des prémices d'une analyse de double matérialité.

1

PREMIÈRE ÉTAPE :

la mise à jour de l'inventaire des risques par l'ensemble des services (Commerce, Exploitations, Finance...), complétée par un benchmark avec les secteurs de l'industrie et de la distribution alimentaires.

2

DEUXIÈME ÉTAPE :

un examen de la pertinence des risques dans le contexte du Groupe, de la production laitière à la distribution alimentaire, et la qualification (description détaillée, évaluation des impacts).

3

TROISIÈME ÉTAPE :

vérification des mesures d'atténuation ou de maîtrise des risques en place, et actions d'amélioration à entreprendre.

NB : Les risques ont fait l'objet d'une description détaillée dans le rapport 2019.

3.1 RISQUES STRATÉGIQUES

CONJONCTURE

Notre activité peut être affectée par des changements de conjoncture de nature politique, sociale, économique ou environnementale, générale ou locale, en France et dans les pays où nous vendons nos produits.

Les tendances de fond de ces dernières années se trouvent dans les évolutions du marché du lait, les nouvelles normes et réglementations (nutrition, emballages, énergie, transports...), les attentes des consommateurs. La Pandémie de Covid-19 et la guerre en Ukraine en sont les derniers exemples. Ces événements nous amènent à compléter nos analyses de risques et nos plans de continuité d'activité.

CONCURRENCE

Sur des marchés très concurrentiels, tant en production de produits laitiers que de distribution vers la RHF, nos stratégies commerciales doivent répondre aux enjeux de qualité, d'innovations produits, de maintien des prix de vente moyens, de nouveaux canaux de distribution (e-commerce, livraison urbaine...).

CROISSANCE EXTERNE

Pour rester en mesure de financer des opérations de croissance externe, d'intégrer des équipes et des fonds de commerce, notre politique de croissance repose sur des acquisitions ayant du sens au regard de notre stratégie long terme. **L'intérêt et les synergies en termes de marché ou de technologies** sont validés par la Direction générale du Groupe et le Conseil d'Administration.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La pérennité de notre modèle repose en partie sur le développement et la protection de nos droits de propriété intellectuelle. Nous protégeons et surveillons donc nos marques et brevets.

3.2 RISQUES OPÉRATIONNELS

SÉCURITÉ DES PRODUITS

Une maîtrise insuffisante des démarches qualité, tant dans le pôle industriel que dans le réseau de distribution, peut conduire à des litiges, des retards de mise sur le marché, des retraits de produits, des intoxications alimentaires...

Au-delà des bonnes pratiques d'hygiène, la sécurité des produits alimentaires s'étend désormais à la fraude et à la malveillance.

Nous devons donc assurer la veille et la mise en conformité aux réglementations, aux exigences clients, adapter les équipements et procédures, mais aussi traiter les alertes et réclamations avec célérité.



MATIÈRES PREMIÈRES

La disponibilité et le coût des matières premières porte sur de nombreux intrants : énergies, eau, ingrédients (pulpes de fruits, sucre...), emballages. Les responsables d'achats peuvent les maîtriser grâce à des relations durables avec les fournisseurs. Ils ont aussi pour mission d'informer les services commerciaux pour permettre d'adapter au mieux nos prix de vente.

Le lait reste une matière première spécifique puisque notre mission est de le valoriser au mieux, au bénéfice de nos producteurs. Le prix du lait est donc une prérogative du Conseil d'administration.

FOURNISSEURS

La défaillance d'un fournisseur, sans solution alternative, peut créer un risque pour la continuité d'activité. La réputation des Maîtres Laitiers du Cotentin pourrait être entachée par de mauvaises pratiques dans notre chaîne d'approvisionnement.

Ces risques sont pondérés selon la taille du fournisseur, son implantation géographique, son poids dans nos achats.

RESSOURCES HUMAINES ET COMPÉTENCES

L'ancienneté élevée de nos collaborateurs implique une connaissance métier que ne peuvent couvrir totalement des procédures. Les départs, le renouvellement des générations doivent donc être maîtrisés, accompagnés, pour garder nos savoir-faire et l'engagement des équipes.

CONTINUITÉ D'EXPLOITATION

Les risques techniques (défaillances de matériels, incendie...) ou naturels (inondations, neige...) **peuvent perturber, voire interrompre nos activités de production et de distribution.** Les audits internes et externes, les diagnostics d'avant-projets doivent permettre de les éviter ou de limiter les effets.

SYSTÈMES D'INFORMATION

L'utilisation toujours croissante des systèmes d'information et des équipements automatisés augmente le risque de défaillances techniques, mais aussi l'exposition à des actions malveillantes. La sécurité des SI s'étend sur les outils internes mais aussi sur les interfaces avec tous les partenaires.

3.3 RISQUES POUR LES PARTIES INTÉRESSÉES

ETHIQUE DES AFFAIRES

Les réglementations sur la production et la distribution de produits alimentaires sont nombreuses. Cette complexité est démultipliée par la participation aux appels d'offres publics en RHF, par le développement du grand export.

ENVIRONNEMENT

Les impacts potentiels de nos activités sur notre environnement, naturel et humain, sont nombreux et divers : réchauffement climatique, consommations de ressources naturelles (eau, ingrédients, énergies...), bien-être animal, déchets de nos activités et des emballages de nos produits, gaspillage alimentaire... Au-delà des nombreuses réglementations environnementales que nous pourrions enfreindre par manque de vigilance, la vision de long terme de la coopération nous rend sensibles à ces impacts.

DONNÉES DES TIERS

Le développement de la dématérialisation des transactions dans les métiers de la production laitière, de la transformation et de la distribution augmente le volume des données tierces à traiter, donc le risque de les utiliser ou de les diffuser de façon inadéquate.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Nous devons veiller à la sécurité et la qualité de vie au travail pour nos 5600 collaborateurs dans toute la France. C'est la moindre des choses pour les attirer dans nos entreprises.

La grande majorité de nos fournisseurs et sous-traitants est basée en France, nous restons néanmoins vigilants à la situation de leurs salariés.





3.4 RISQUES FINANCIERS

CONTRÔLE INTERNE

Après 30 ans de croissance externe, le Groupe rassemble plus de 120 filiales et établissements. Le contrôle interne doit être structuré pour détecter les erreurs ou les tentatives de fraude au sein d'entités hétérogènes, tant dans leurs activités, leur contexte légal que leurs systèmes d'information.

FINANCEMENT ET LIQUIDITÉS

Même si nous avons démontré notre capacité à générer le cash-flow libre permettant de financer notre croissance, notre aptitude à respecter certaines obligations contractuelles et à rembourser nos emprunts dépend de nos performances opérationnelles.

CHANGE ET CRÉDIT CLIENT

Nous opérons très majoritairement au sein de la zone euro et adaptons le suivi du risque de change en fonction des volumes d'activité et des zones concernées. Une part notable de nos revenus est réalisée auprès de distributeurs GMS, de grands opérateurs de la RHF ou de collectivités publiques. **Le risque de crédit, plus important auprès des artisans de bouche et des petites entreprises, est suivi attentivement par chaque société, et fait l'objet d'un pilotage par la Direction financière Groupe.**

LITIGES

Nous pourrions faire face à des litiges liés à des réglementations ou au non-respect d'engagements contractuels. Ceux-ci pourraient avoir une incidence sur notre réputation, notre situation financière ou le cashflow du Groupe.

ASSURANCES

L'ensemble des sociétés et activités du Groupe disposent de programmes d'assurance (dommages matériels et responsabilité civile). L'équilibre entre coût et étendue des couvertures est arbitré par la Direction générale du Groupe avec l'assistance de courtiers expérimentés.

L'application de la CSRD va être une opportunité d'actualiser l'analyse des risques, en accentuant la réflexion sur les opportunités, et de développer la partie Impacts et risques pour les parties prenantes selon les normes ESRS. Ces travaux sont prévus au 4^e trimestre 2025.

3.5

RECENSEMENT DES THÉMATIQUES RSE

Nous nous sommes basés sur la norme ISO 26000 pour identifier les thématiques de RSE sur lesquelles des parties intéressées pourraient nous interroger.

- ✓ Gouvernance
- ✓ Lutte contre la corruption
- ✓ **Engagement politique responsable**
- ✓ Concurrence loyale
- ✓ Respect des droits de propriété
- ✓ Promotion de la responsabilité sociétale dans la chaîne de valeur
- ✓ Implication auprès des communautés
- ✓ Éducation et culture
- ✓ Création d'emplois et développement des compétences
- ✓ Création de richesses et de revenus
- ✓ Investissement dans la société
- ✓ Prévention de la pollution
- ✓ Atténuation des changements climatiques et adaptation
- ✓ Utilisation durable des ressources
- ✓ Protection de l'environnement, biodiversité et réhabilitation des habitats naturels
- ✓ Devoir de vigilance
- ✓ Droits humains, civils, politiques, économiques, sociaux ; au travail
- ✓ Discrimination et groupes vulnérables
- ✓ Emploi et relations employeur-employé
- ✓ Conditions de travail et protection sociale
- ✓ Dialogue social
- ✓ Santé et sécurité au travail
- ✓ Développement du capital humain
- ✓ Consommation durable
- ✓ Protection de la santé et de la sécurité des consommateurs
- ✓ Pratiques loyales de commercialisation, d'informations et de contrats
- ✓ Service après-vente, assistance et résolution des réclamations et litiges pour les consommateurs
- ✓ Protection des données et de la vie privée des consommateurs
- ✓ Accès aux services essentiels
- ✓ Éducation et sensibilisation





En croisant notre cartographie des risques et les domaines d'actions de l'ISO 26000, nous avons défini les enjeux RSE du Groupe :

COOPÉRONS POUR UNE ALIMENTATION DURABLE ET RESPONSABLE

- Contribuer à l'excellence de la filière laitière (de bons produits, une juste rémunération...)
- Garantir la sécurité des aliments et la performance des process
- Engager les démarches de progrès pour améliorer nos recettes et nos services

COOPÉRONS AVEC NOS PRODUCTEURS ET NOS COLLABORATEURS

- Veiller à la santé et la sécurité de nos équipes
- Développer le savoir-faire de nos producteurs et les compétences de nos collaborateurs
- Favoriser le dialogue social et la diversité
- Fidéliser nos équipes et développer notre marque employeur

COOPÉRONS AVEC LES PROFESSIONNELS ET LES CONSOMMATEURS

- Mettre en valeur notre ancrage local
- Echanger en transparence avec nos parties intéressées
- Développer l'écoute et la satisfaction des clients et des consommateurs
- Déployer les bonnes pratiques des affaires
- Garantir la sécurité des données personnelles et des systèmes d'information

COOPÉRONS POUR LA PLANÈTE ET LES GÉNÉRATIONS FUTURES

- Améliorer notre consommation d'énergie
- Réduire notre impact sur le changement climatique
- Réduire la pollution de l'air en ville
- Promouvoir l'économie circulaire (déchets, emballages, gaspillage alimentaire)
- Maîtriser nos consommations et rejets d'eau
- Promouvoir le bien-être animal et respecter la biodiversité

(Cf. rapport 2022-23 pour les croisements détaillés entre risques et domaines d'action de l'ISO 26000).



3.6 NOS PRINCIPALES PARTIES INTÉRESSÉES

Pour progresser, nous avons besoin de leurs expertises et de leur bienveillance.

- **Nos clients et consommateurs.**

Rappelons l'évidence : nous travaillons chaque jour pour leur proposer des produits et services qui répondent à leurs attentes.

- **Nos sociétaires.**

Ils sont à la fois fournisseurs du lait et détenteurs du capital du Groupe. Ils nous amènent notre ancrage territorial, nos valeurs liées à la coopération.

- **Nos collaborateurs,**
leurs représentants, les organisations syndicales.

- **Nos fournisseurs.**

- **La communauté financière.**

- **Les pouvoirs publics.**

- **La société civile, les associations et ONG.**

- **Les entreprises des filières alimentaires, les organisations professionnelles.**

3.7 PRIORISATION DES CHANTIERS RSE

Le grand nombre d'enjeux à traiter dans le cadre de la démarche RSE peut devenir paralysant pour les responsables de sites, les encadrants, les équipes. Les attentes des parties intéressées risquent de nous laisser nous disperser et nous épuiser.

Prioriser ne signifie pas que certains enjeux sont importants et d'autres pas. Si nous les avons exprimés après analyse des risques et des domaines d'actions ISO 26000, c'est bien que nous les jugeons importants pour notre Groupe. Il s'agit de cadencer quelles actions entreprendre, quels moyens attribuer, dans la durée.

La priorisation a été réalisée pour clarifier la feuille de route des différentes entités du Groupe. Les enjeux ont été repris selon une évaluation de risque :

- Un enjeu concerne-t'il un grand nombre de personnes, d'activités du Groupe, ou un périmètre limité ?
- Quelle serait l'ampleur et les conséquences d'une non-maîtrise ?
- Quel est le niveau de maîtrise et l'état d'avancement des actions en cours ?

La priorisation peut différer selon les entités du Groupe. Par exemple, dans le réseau France Frais, les enjeux Consommation d'énergie, Changement climatique et Pollution de l'air en ville se regroupent car liés tous trois à la consommation de gazole. Dans les sites industriels, ce sont la consommation et les rejets d'eau qui prennent davantage de poids.

Ces priorités sont amenées à évoluer. Nous accueillons avec intérêt les avis de nos parties intéressées sur les enjeux RSE et sur les priorités que nous nous sommes fixées. Ainsi, le renouvellement du crédit syndiqué bancaire et de l'euro-placement privé du Groupe a été l'occasion de mettre plus spécifiquement en avant des enjeux sur chacun des quatre piliers de notre démarche.



NOS ENJEUX PRIORITAIRES

1

VEILLER À LA SANTÉ ET
LA SÉCURITÉ DE
NOS ÉQUIPES.

2

METTRE EN VALEUR
NOTRE ANCRAGE LOCAL

3

CONTRIBUER À
L'EXCELLENCE DE LA
FILIERE LAITIÈRE

4

AMÉLIORER NOTRE
CONSOMMATION
D'ÉNERGIE

5

RÉDUIRE NOTRE IMPACT
SUR LE CHANGEMENT
CLIMATIQUE

NOS AUTRES ENJEUX SONT ÉGALEMENT CLASSÉS

- | | |
|--|--|
| 6. DÉVELOPPER L'ÉCOUTE ET LA SATISFACTION DES CLIENTS ET DES CONSOMMATEURS | 12. FIDÉLISER NOS ÉQUIPES ET DÉVELOPPER NOTRE MARQUE EMPLOYEUR |
| 7. GARANTIR LA SÉCURITÉ DES ALIMENTS ET LA PERFORMANCE DES PROCESS | 13. FAVORISER LE DIALOGUE SOCIAL ET LA DIVERSITÉ |
| 8. ECHANGER EN TRANSPARENCE AVEC NOS PARTIES INTÉRESSÉES | 14. POURSUIVRE LES DÉMARCHES DE PROGRÈS POUR AMÉLIORER NOS PRODUITS ET NOS SERVICES |
| 9. DÉVELOPPER LE SAVOIR-FAIRE DE NOS PRODUCTEURS ET LES COMPÉTENCES DE NOS COLLABORATEURS | 15. PROMOUVOIR LE BIEN-ÊTRE ANIMAL ET RESPECTER LA BIODIVERSITÉ |
| 10. PROMOUVOIR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE | 16. GARANTIR LA SÉCURITÉ DES DONNÉES ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION |
| 11. MAÎTRISER NOS CONSOMMATIONS ET REJETS D'EAU | 17. RÉDUIRE LA POLLUTION DE L'AIR EN VILLE |
| | 18. DÉPLOYER LES BONNES PRATIQUES DES AFFAIRES |

Les échanges avec des clients, collaborateurs, entreprises de la filière lait ont mis en évidence comme préoccupations :

- les emballages, avec la réduction de l'usage des plastiques ;
- l'ancrage local
- le bien-être animal, en particulier pour la filière volailles ;

Nos priorités et formulation d'enjeux vont donc évoluer encore pour mieux tenir compte de ces remontées.

DES OBJECTIFS ET INDICATEURS CLÉS SONT DÉFINIS POUR LES ENJEUX PRIORITAIRES. ILS SONT PARTAGÉS AVEC LES FINANCEURS DANS LE CADRE DES FINANCEMENTS EN MODE « SUSTAINABILITY LINKED ».

- Ramener à moins de 47,5 d'ici 2025, et 40 en 2028, le taux de fréquence des accidents avec arrêt des collaborateurs du Groupe.
- Consolider notre très haut niveau d'approvisionnements en produits agricoles et alimentaires en France, en passant de 90% à 93% en 2028 du montant d'achats auprès de producteurs et transformateurs situés en France
- Maintenir à 70% en 2028 la part des exploitations sociétaires engagées sur les segments Lait de pâturage non OGM, AOP ou Bio.
- Diminuer les consommations de nos sites industriels de façon à réduire l'intensité de leurs émissions de 30% en 2028 par rapport à 2017.
- Diminuer les émissions de gaz à effet de serre des véhicules de transport de marchandises de France Frais, entre 2023 et 2030, de 20% en valeur absolue et 28% en intensité à la tonne livrée.
- Mesurer notre principal poste en scope 3, en réalisant un diagnostic CAP'2ER sur l'ensemble des exploitations sociétaires d'ici fin 2025.

3.8 RESPONSABLES DES PLANS D'ACTION

Les actions liées aux enjeux sont portées par les directions opérationnelles et fonctionnelles, assistées du Responsable RSE Groupe.

	COOPÉRATIVE	FILIALES INDUSTRIELLES	FRANCE FRAIS
Garantir la sécurité des aliments et la performance des process	Direction qualité R&D	Responsable qualité usines	Responsable qualité Directeurs filiales
Veiller à la santé et la sécurité de nos équipes	Responsable sécurité	Directeurs usines	Responsable sécurité Directeurs filiales
Mettre en valeur notre ancrage local	Dir. production laitière	Directeurs usines	Dir. achats Directeurs filiales
Développer le savoir-faire de nos producteurs et les compétences de nos collaborateurs	DRH Dir. production laitière	DRH / RRH	DRH Directeurs filiales
Développer l'écoute et la satisfaction des clients et des consommateurs	Direction commerciale	Directions commerciales	Dir. commerciale Directeurs filiales
Echanger en transparence avec nos parties intéressées	CoDir	Directeurs usines	Directeurs filiales
Contribuer à l'excellence de la filière laitière	Dir. production laitière Dir. industrielle	Dir. production laitière Directeurs usines	Dir. achats Directeurs filiales
Améliorer notre consommation d'énergie	Dir. industrielle Dir. logistique Dir. production laitière	Directeurs usines	Dir. logistique Directeurs filiales
Réduire notre impact sur le changement climatique	Dir. production laitière Dir. industrielle	Directeurs usines	Dir. logistique Directeurs filiales
Promouvoir l'économie circulaire	Dir. industrielle Dir. logistique	Responsable qualité usines	Dir. logistique Directeurs filiales
Maîtriser nos consommations et rejets d'eau	Direction industrielle	Directeurs usines	-
Favoriser le dialogue social et la diversité	DRH	DRH RRH	DRH Directeurs filiales
Fidéliser nos équipes et développer notre marque employeur	DRH	DRH RRH	DRH Directeurs filiales
Poursuivre les démarches de progrès pour améliorer nos recettes et nos services	Direction qualité R&D	Responsable qualité usines	Responsable qualité Directeurs filiales
Promouvoir le bien-être animal et respecter la biodiversité	Dir. production laitière	Directeurs usines	Dir. achats Directeurs filiales
Réduire la pollution de l'air en ville	(non concernée)	(non concernée)	Dir. logistique Directeurs filiales
Déployer les bonnes pratiques des affaires	DAF Groupe	DAF Groupe	DAF Groupe
Garantir la sécurité des données personnelles	Dir. SI DRH	Dir. SI DRH	Dir. SI DRH

4.
MISE EN ŒUVRE
DE LA DÉMARCHE RSE :
COMMENT NOUS COOPÉRONS
POUR DEMAIN



4.1 COOPÉRONS POUR UNE ALIMENTATION DURABLE ET RESPONSABLE

ENJEU PRIORITAIRE : CONTRIBUER À L'EXCELLENCE DE LA FILIÈRE LAITIÈRE

La politique d'offre de la Coopérative et des filiales industrielles impacte directement le revenu des producteurs. Elle impacte aussi les clients et consommateurs qui demandent des produits toujours plus qualitatifs et vertueux, mais à un prix compatible avec leur capacité d'achat.

Opportunité : gagner des marchés avec des offres différenciées (quota des produits durables en restauration collective par exemple).

Risques principaux : être sous pression du marché à des prix obérant la rentabilité de nos activités ; et faute d'attractivité pour l'élevage laitier, voir notre ressource en lait s'amenuiser avec une déprise agricole qui s'accroît.



Depuis 2016, la Coopérative a entamé une démarche de mise en valeur du lait produit sur notre territoire du Cotentin. Nous voulons ainsi offrir aux consommateurs des laits qui répondent à leurs différentes attentes et aux producteurs une valeur ajoutée supplémentaire.

Nos producteurs sociétaires ont chacun choisi sur quel segment de lait positionner leur exploitation.

- Lait bio, référentiel fort par son ambition environnementale et sa grande diffusion, mais dont le cours a été malmené ces dernières années par les marchés.
- Lait sous AOP Isigny ou Camembert de Normandie pour la tradition et l'attachement au terroir.
- Lait de pâturage, renforcé en 2020 par l'alimentation sans OGM des vaches, deux critères environnementaux, de bien-être animal.
- Lait bas carbone, pour contribuer à l'atténuation du changement climatique.

Les segments « Pâturage non OGM », « AOP » et « Bio » répondent à des cahiers des charges dont l'application est vérifiée par audit tiers aussi bien dans les exploitations que dans les laiteries de la Coopérative. L'engagement sociétal des exploitations et de la Coopérative est donc objectif.

Notre ambition est de maintenir cette part des exploitations dont la contribution est démontrée. Avec la réalisation des diagnostics CAP'2ER, nous souhaitons, à partir de 2025, montrer que les exploitations du segment « Bas carbone » amènent leur propre contribution : celle de participer activement à la baisse des émissions de gaz à effet de serre en France.

Notre objectif était de maintenir à 78% les segments à impact sociétal vérifié jusqu'en 2026. Puis d'augmenter ce pourcentage grâce au « Bas-carbone ».

Depuis 2023, nous subissons une bascule d'exploitations du « Lait de pâturage non OGM » vers le « Bas carbone ». A l'agrandissement des exploitations, nécessaire pour dégager un revenu, s'ajoute une pénurie de main d'œuvre, compensée par l'utilisation de robots de traite. Mais il est dès lors plus difficile d'assurer le minimum de jours de pâturage requis. Ce qui a conduit des sociétaires à demander à changer de segment laitier.

Nous avons donc validé fin 2024 de réduire notre ambition. L'objectif de 78% est ramené à 70% en 2028, en essayant de ralentir les « déconversions ».

% exploitations en ...	31/03/21	31/03/22	31/03/23	31/03/24	31/03/25
Lait de pâturage non OGM	62,3%	60,9%	60,1%	58,2%	55,9%
AOP (Isigny ou Camembert de Normandie)	14,6%	14,7%	14,7%	14,3%	15,1%
BiO (y compris en conversion)	2,7%	3,4%	3,8%	4,2%	4,0%
Total segments à impact sociétal vérifié	79,5%	78,9%	78,6%	76,7%	75,0%
Objectif		> 78%	> 78%	> 78%	> 78%



Depuis 2021, nous avons entamé une démarche supplémentaire de valorisation du lait avec la certification Fairtrade Max Havelaar.

Nous avons répondu à la recherche par Max Havelaar France de partenaires pour créer des filières équitables « nord-nord » car nous partageons des valeurs de défense des producteurs.

La gamme comporte 2 références de fromages frais, 5 briquettes de 20cl et 2 briques 1 litre.

Le nombre d'exploitations certifiées permet d'accompagner les demandes clients.

	2022	2023	2024
Exploitations certifiées (cumul)	3	5	7

Fin 2024, La Brique Rose a rejoint la démarche, avec les certifications de deux exploitations, de l'association en tant qu'organisme d'animation, et de Yéo Frais.

Pour Yéo Frais, la sécurisation de l'approvisionnement en lait s'est concrétisée en 2024 par l'accord avec l'organisation de producteurs (OP) Sunlait.

Ces actions, et le modèle d'affaire du Groupe qui fait remonter la valeur de distribution intégrée en RHF, permet à la Coopérative de maintenir des compléments de prix importants aux producteurs sociétaires.

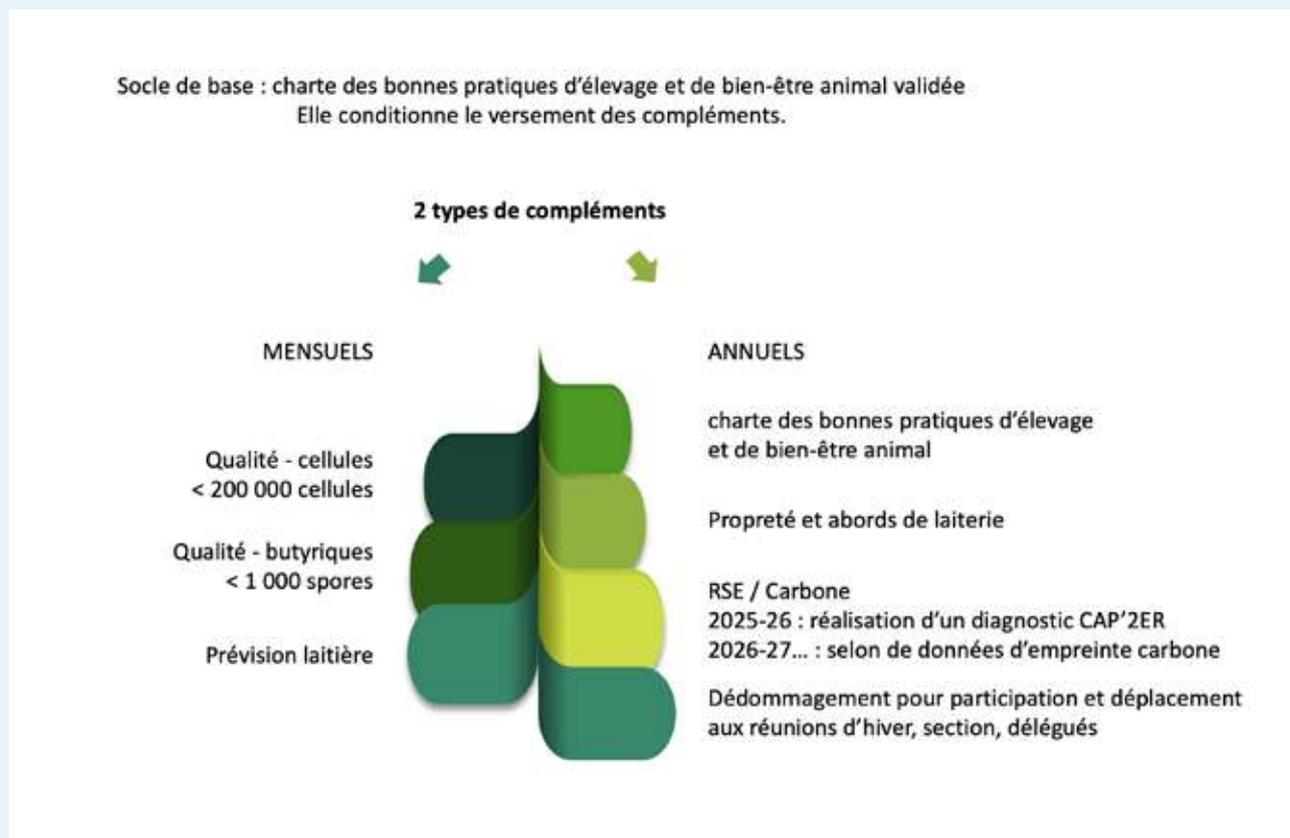
Prix moyen du lait (€ / 1000 l)	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25
Prix de base 38/32	321,19	338,53	428,79	424,63	435,70
Prix grille interprofessionnelle qualité / richesse	355,21	373,27	464,02	462,25	474,26
Prix final avec compléments Maîtres Laitiers	374,78	396,25	486,00	487,75	493,76

Montants par ligne de paye aux producteurs / nb producteurs

Le prix final 2024-25 ne comprend pas les éventuels intérêts aux parts et ristournes qui seront validés en septembre 2025.



En 2024, la Coopérative a retravaillé sa politique de compléments, notamment pour valoriser la vie coopérative et les enjeux RSE.



AUTRES ENJEUX D'ALIMENTATION DURABLE

POURUIVRE LES DÉMARCHES DE PROGRÈS POUR AMÉLIORER NOS PRODUITS ET NOS SERVICES

L'amélioration continue des produits et des services de distribution impacte nos clients, les consommateurs et les convives. Elle impacte aussi l'environnement selon l'utilisation que nous faisons des ressources naturelles et la fin de vie des produits.

Opportunités : répondre aux attentes de nos marchés, très concurrentiels, tout en contribuant à notre enjeu prioritaire de remontée de valeur vers nos producteurs.

Risques : dégrader notre environnement, affaiblir les écosystèmes à la base de nos activités.

Parmi les améliorations de service chez France Frais, nous retiendrons France Frais Connect, la nouvelle plateforme de commande en ligne. Le système est déployé sur 21 filiales du réseau, active pour 3000 clients. Les clients peuvent ainsi passer leurs commandes au moment qui les arrange, récupérer les documents tels que fiches techniques, commande, bon de livraison, facture.

Sur 2025, la prise en compte d'Egalim sera possible dans la plateforme avec la possibilité d'orienter les achats vers les labels souhaités (bio, HVE, commerce équitable...) et de télécharger le bilan d'achats de produits durables.

Nous accompagnons également les clients en répondant au mieux aux sollicitations croissantes d'informations, en particulier pour la remontée d'informations « climat » via les plateformes dédiées. Le poids pris par ces demandes nous conduit à créer en 2025 un poste de chargé de mission RSE, largement orienté sur la réponse aux questionnaires RSE clients.

En octobre, au SIAL, la Coopérative a lancé sa nouvelle marque ancrée dans le Cotentin : La Laiterie de la Presqu'île. Les produits seront disponibles en magasins en 2025.



Mais plus que sur les recettes, les attentes et opportunités se trouvent aujourd'hui sur les emballages, en particulier ceux en plastique. L'enjeu d'alimentation durable recoupe donc fortement celui de transition vers l'économie circulaire.

NOS 4 AXES D'ENGAGEMENTS EMBALLAGES SONT MAINTENUS POUR 2025 ET AU-DELÀ :



Axe 1 : Réduire et renoncer



Axe 3 : Responsabiliser nos approvisionnements



Axe 2 : Améliorer la recyclabilité



Axe 4 : Proposer de nouveaux usages

Notre feuille de route et chacun de nos projets s'inscrivent dans cette ambition.



Notre indicateur principal concerne la recyclabilité (axe 2) et avait été défini pour nous aligner sur la loi AGECE (anti-gaspillage et économie circulaire). Avec l'entrée en vigueur du Règlement européen PPWR le 11 février 2025, la définition de la recyclabilité va évoluer et s'harmoniser au niveau Européen.



¹ Les emballages devront respecter les critères de conception pour recyclage, : des classes de performances de A à C en matière de recyclabilité seront mises en place : A (taux supérieur à 95 %) à C (taux supérieur à 70 %)

² Collectés, triés et recyclés au moyen d'infrastructures et de processus de pointe installés, couvrant au moins 75 % de la population de l'Union, y compris les déchets d'emballages exportés de l'Union. La méthodologie de ce critère sera déterminée par un acte délégué d'ici 2030.

PART D'EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES EN FRANCE

	2022	2023	2024	Projection 2025	Objectifs 2025
Entièrement recyclable	5%	20%	18,3%	18,2%	20%
Majoritairement recyclable	13%	7%	7,3%	80,9%	80%
Non recyclable	82%	73%	74,1%	0,6%	0%
Exempté	-	-	0,3%	0,3%	-

Périmètre de l'indicateur :

Emballages des produits fabriqués par la Coopérative, Yéo Frais, Réo et Domalait, pour les circuits de vente aux ménages et professionnels de la Restauration (REP Emballages ménagers et mixtes alimentaires, REP Emballages de la restauration) en France.

Méthodologie : Evaluation de la recyclabilité de nos emballages en France en 2024 à l'aide de l'outil Tree mis à disposition par Citeo, selon les 3 niveaux de recyclabilité définis par la loi AGECE : 1) Entièrement recyclable, 2) Majoritairement recyclable et 3) Non recyclable. Puis projection de l'évolution attendue d'ici 2025 grâce aux projets menés en interprofession ou en interne, sur la base des volumes 2024.

L'objectif 2025 est en bonne voie. Cependant les filières n'évoluent pas aussi vite qu'attendu et nous devons faire face à des difficultés qui retardent nos projets d'éco-conception.

La filière PS effective en 2025 contribue fortement à l'atteinte, alors que la filière PET ou APET/PE operculée ne sera effective qu'en 2026. Les complexes beurriers font l'objet d'un appel à projet Citeo car il n'existe pas de solutions disponibles sur le marché.

Les emballages en bois, exclus du rapport 2023-24, sont exemptés par le PPWR.

Le manque de visibilité sur les futures normes de recyclabilité (disponibles début 2028) freine nos projets et investissements.

NOS ACTIONS POUR AMÉLIORER LE RECYCLAGE (AXE 2)

Développer une filière

Grâce aux travaux du consortium PS25 avec CITEO et Syndifrais auquel nous participons la filière PS est en place et que le recyclage est effectif en 2025.

En 2025, une campagne pédagogique de sensibilisation #TriTonPot, soutenue par l'ADEME, CITEO et le CNIEL, a pour objectif d'encourager le consommateur dans son geste de tri et ainsi favoriser la collecte.

Un recyclage bientôt en boucle fermée : le pot de yaourt redevient un pot de yaourt ! C'est toute l'action du GIE qui regroupe des acteurs de la filière laitière et qui se réunit pour acheter du rPS (PS recyclé chimiquement) et le réintroduire dans de nouveaux pots.

Nous incorporerons le rPS dans nos emballages PS au fur et à mesure de la disponibilité de la matière :

- 2025-26 : 1% de rPS

- 2026-27 : 2 à 5%

- 2027-28 : 5 à 10%

pour nos marques Campagne de France et YO Gourmand, et pour nos clients partenaires.

Contribuer à faire évoluer les filières : projet Recycla'beurre (projet soutenu par Citeo)

L'objectif du projet est de définir des solutions recyclables qui sauront s'intégrer dans les centres de tri et de recyclage en France et aux exigences du PPWR. Ces solutions devront également répondre aux contraintes industrielles de production, de conservation et aux attentes consommateurs.

Nous y intégrons également des objectifs d'éco-conception de réduction de poids et/ou de la part plastique, d'impact environnemental et de retrait de substances telles que le PFAS pour les structures base papier.



Nous avons centré notre projet sur des optimisations des structures existantes, majoritairement alu ou papier, avec un objectif minimum de 70% de matériau majoritaire.

Nous avons retenu 9 propositions chez 3 fournisseurs répondant à nos objectifs.

7 structures ont été testées sur 1 ligne pour le format plaquette 250g : 4 sont validés pour la poursuite du projet



Mener des actions d'éco-conception pour favoriser l'intégration dans les filières de recyclages existantes et améliorer le recyclage : projet Salut, le pot de crème fraîche sans alu (projet soutenu par Citeo)

Nos crèmes fraîches sont conditionnées dans des pots en polypropylène (PP) avec un opercule en aluminium et un couvercle en plastique. Or, la présence d'aluminium complique le recyclage du pot.

Le projet est de remplacer cet opercule par une version en polypropylène (PP), un matériau compatible avec le pot, facilitant ainsi son recyclage.

Des essais ont été réalisés pour s'assurer que cette nouvelle solution protège toujours aussi bien notre produit tout en étant adaptée à nos lignes de production.

Les premiers résultats sont encourageants et nous poursuivons le projet pour avancer vers cette transition. En parallèle, nous étudions également la possibilité de supprimer le couvercle en plastique afin de réduire encore la quantité d'emballage utilisée.



Substituer les matériaux non recyclables

Remplacer le PVC dans les barquettes de raclette ou de Saint Paulin par un matériau plus recyclable (APET), ça paraît simple ? et pourtant... la découpe des barquettes doit être travaillée avec de nouveaux couteaux, les températures de thermoformage doivent être adaptées, les cadences doivent être maintenues pour une bonne productivité... et le maintien de la durée de vie du produit validé.

Remplacer les complexes par des mono-matériaux recyclables implique de valider le passage sur nos lignes et de les adapter pour garantir une conservation identique du produit.



NOS ACTIONS POUR RÉDUIRE ET RENONCER

Initié en 2022 pour un client néerlandais, nous poursuivons la suppression des couvercles sur des fromages frais format 500g sur 2 nouvelles références, ce qui représente 37 tonnes de plastique économisées par an

Déjà mis en place avec un fournisseur en 2023, nous diminuons le poids de nos pots de fromages frais 500g et 1kg : une économie de 1g pour chaque pot ce qui représente 5 tonnes de plastique économisées par an

Supprimer les cavaliers carton sur les produits « par 4 » car c'est un emballage que le consommateur jette au retour des courses et juge inutile. Yéo les a supprimés et remplacés par des étiquettes. Mais les consommateurs ont peiné à retrouver les produits en rayon... La solution a été de poser une étiquette plus grande sur les yaourts pour améliorer la visibilité en rayon.

Diminuer l'épaisseur du film autour de nos palettes et accentuer son étirage, c'est 28 tonnes de plastique et plus de 2000 mandrins en carton économisés.

De plus, les mandrins vides sont triés et renvoyés au fournisseur de film, puis réutilisés pour rembobiner du film (lui-même en matière recyclée).

NOS ACTIONS POUR RESPONSABILISER NOS APPROVISIONNEMENTS

Nous utilisons des cartons labellisés FSC pour nos clients engagés en faveur de forêt gérée durablement
Nous travaillons à l'intégration de rPS dans nos pots au travers du GIE

PROPOSER DE NOUVEAUX USAGES

Bouchon solidaire : la Coopérative a terminé la transformation de ses lignes et propose désormais un bouchon solidaire sur l'ensemble de ses briques de lait, solidaire de la brique, le bouchon ne se perd plus dans la nature, ni dans la cuisine.

PROPOSER DES SOLUTIONS DE RÉEMPLOI

Une solution clé en main pour remplacer les emballages cartons par des bacs réutilisables et tracés dans notre logistique. Après une phase pilote réussie en 2023, la solution Pandobac, qui apporte une traçabilité fine des bacs et réduit les pertes, a été déployée chez France Frais Rhône-Alpes en 2024.

Plusieurs atouts ont été identifiés :

- réduction de l'empreinte GES grâce à la réutilisation des bacs et au remplacement des emballages jetables.
- Amélioration des conditions de travail pour nos équipes en réduisant la pénibilité de la manutention
- Optimisation des tournées grâce à un gain de place dans les camions
- Solution bien acceptée par les clients.



GARANTIR LA SÉCURITÉ DES ALIMENTS ET LA PERFORMANCE DES PROCESS

La qualité et la sécurité des produits que nous fabriquons ou distribuons sont deux préoccupations évidentes et anciennes puisqu'elles impactent directement les consommateurs de nos produits et la réputation de nos clients.

Impact positif : nous offrons de nombreux produits à prix accessible (marques distributeurs et pour la restauration collective...) et de qualité.

Impact négatif, en cas de non-maîtrise, sur la santé des consommateurs.

Opportunités : gains de productivité.

Risques : retrait ou rappel de produits ; intoxications alimentaires.

Nous appliquons donc les règles de prévention dans toutes nos activités, « de la fourche à la fourchette ». Nos producteurs laitiers sont en début de chaîne. Les contrôles visent à détecter la présence de germes, de spores mais aussi d'antibiotiques. Les résultats influent sur l'acceptation ou sur le prix du lait.

LAIT COLLECTÉ PRÉSENTANT MOINS DE 50 000 GERMES PAR MILLILITRE

2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25
98,3%	98,6%	98,3%	98,4%	97,9%



Dans les usines, les caves d'affinage et les plateformes de distribution, nos procédures de travail ont intégré les règles d'hygiène (« food safety ») puis de prévention de la malveillance (« food fraud » et « food defense »). En 2024, France Frais a mis en service une nouvelle version de son module de gestion des crises sanitaires, intégré à l'ERP.

Les démarches de certifications permettent d'attester de la bonne application des règles attendues par les clients et les consommateurs. Sur les sites de fabrication, le référentiel IFS est devenu le plus courant, pour répondre aux clients d'Europe « continentale ». En complément, l'usine de Sottevast est certifiée BRC pour le marché britannique.

Pour les activités de distribution de France Frais, nous avons retenu le référentiel FSSC 22000, car il est bien adapté aux activités de distribution. Et, comme l'IFS et le BRC, il est reconnu par la GFSI (Global Food Safety Initiative).

Le site RHD Labo de La Talaudière, près de Saint-Etienne, a été certifié FSSC 22000 en août 2024.

CERTIFICATIONS		PÔLE INDUSTRIEL 6 SITES	RÉSEAU FRANCE FRAIS
Sécurité des produits alimentaires	IFS Food	5	2
	BRC	1	0
	FSSC 22000	0	4
Démarche d'efficacité	ISO 9001	3	0

Les certifications et labels peuvent aussi témoigner de qualités particulières des produits : AOP Isigny pour le beurre et la crème fabriqués à Méautis, AOP Camembert de Normandie chez Réo, St Nectaire fermier affiné chez France Frais Auvergne... et bien-sûr, commerce équitable, au profit des producteurs, « du nord » comme « du sud ».

CERTIFICATIONS		PÔLE INDUSTRIEL 6 SITES	RÉSEAU FRANCE FRAIS
Origine et traçabilité des produits	Bio	4	58
	AOP	2	non concerné
	Lait de pâturage	2	non concerné
	Lait issu d'animaux nourris sans OGM (<0,9%)	2	non concerné
Valeur sociétale des produits	Fairtrade Max Havelaar	3	non concerné
	Rainforest Alliance	1	non concerné
	Kosher	1	non concerné
	Halal	2	non concerné

Au-delà du maintien des certifications, le développement de la culture de sécurité des aliments s'est concrétisé en 2024 au sein de la Coopérative par son intégration dans les « points 5 » et « points 15 » d'animation terrain et des totems dédiés.

Pour la deuxième année consécutive, la journée internationale de la sécurité sanitaire des aliments a donné lieu à des animations sur les trois sites.



L'enquête interne de 2024 indique une appropriation de la culture de sécurité sanitaire par les équipes, en progression par rapport à 2022 et 2023.



4.2 COOPÉRONS AVEC LES PROFESSIONNELS ET LES CONSOMMATEURS

ENJEU PRIORITAIRE : METTRE EN VALEUR NOTRE ANCRAGE LOCAL

Notre modèle « producteurs – transformateurs – distributeurs » impacte l'ensemble de nos parties prenantes, dans des aspects aussi divers que l'entretien du bocage dans le Cotentin par nos sociétaires, la création d'emplois à travers toute la France, l'offre de produits qui portent le savoir-faire de tous ces territoires.



L'impact principal est l'activité générée chez les producteurs : sociétaires de la Coopérative, mais aussi fournisseurs des filiales industrielles ou de distribution.

Opportunité : une gamme qui répond à l'attente des consommateurs et des donneurs d'ordres publics.

Risques : difficulté à trouver les produits en quantités suffisantes sans perte de leur identité ; incapacité de petits fournisseurs à suivre les exigences croissantes sur la sécurité sanitaire et la durabilité.

SOUTIEN AUX PRODUCTEURS ET IAA

La notion de produit, de producteur local est généralement entendue comme une proximité entre producteur et consommateur, dans un rayon de 50 à 150 kilomètres en général. Pour France Frais, comme chaque plateforme livre des clients dans son département, éventuellement un département voisin, nous avons retenu comme « locaux » les producteurs situés dans le même département, ou dans un département limitrophe de la plateforme.

Chez France Frais, la majorité des fournisseurs est référencée par les filiales.

	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de fournisseurs « alimentaire »	1816	1735	1723	1742	1984
Fournisseurs référencés par les filiales	62%	61%	62%	61%	65%

Ces fournisseurs étant majoritairement de petite taille, les volumes d'achats sont limités.

Le montant d'achats locaux a progressé de près de 50% entre 2020 et 2024, mais moins vite cependant que le montant total des achats, ce qui explique la baisse de la part d'achats locaux.

Le mode de référencement ouvert est un choix ancien du réseau France Frais. Le but premier est de matérialiser notre volonté d'être proches des professionnels et aux consommateurs jusque dans l'offre des produits.

Ce choix impose des contraintes : les petites entreprises ont souvent des difficultés à fournir les fiches techniques de leurs produits, à compléter des évaluations qualité ou RSE... Le renforcement des équipes qualité-sécurité-environnement (QSE) à partir de 2025 devrait permettre de mieux les accompagner pour progresser sur ces bonnes pratiques.

	2020	2021	2022	2023	2024
Part des fournisseurs locaux	56%	55%	57%	58%	53%
Part du montant d'achats	14,9%	14,2%	13,9%	13,7%	13,5%

Part des producteurs et industries agro-alimentaires situés dans le département, ou un limitrophe, de la plateforme acheteuse
Part des achats du réseau France Frais réalisés auprès des fournisseurs concernés



La relation avec les fournisseurs locaux peut se traduire par des visites, comme France Frais Auvergne chez Délices de La Roussière, ou le partenariat de distribution de Rey Léon avec la Coopérative du Val d'Arly.

A une échelle plus large, les achats du Groupe sont un levier fort de soutien à la filière agro-alimentaire : producteurs agricoles, fabricants de produits alimentaires.

Oscillant autour de 90%, avec un effet marqué lors de la crise Covid, nous avons donc fixé un objectif à 93% en 2028. Depuis 2022, la pénurie de produits a favorisé les achats de France Frais en provenance de pays limitrophes (Allemagne, Belgique, Pays-Bas). Les achats des laiteries favorisent nettement les bassins locaux.

	2022	2023	2024
France Frais	88%	89%	90%
Pôle industriel	95%	95%	95%
Groupe	90%	90%	91%
Objectif	≥ 90%	≥ 90%	≥ 91%



DES EMPLOIS À TRAVERS TOUTE LA FRANCE : RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES COLLABORATEURS

Effectif par région	2020	2021	2022	2023	2024
Hauts de France	262	287	308	333	340
Normandie	1 318	1 364	1 421	1 438	1 516
Ile de France	826	794	824	859	850
Grand Est	234	252	260	269	300
Bretagne	193	200	212	227	259
Pays de Loire	179	173	156	167	187
Centre Val de Loire	137	143	140	147	147
Bourgogne Franche Comté	251	293	325	371	387
Nouvelle Aquitaine	204	198	223	218	214
Auvergne Rhône Alpes	627	668	697	768	778
Occitanie	648	655	665	679	698
Provence Alpes Côte d'Azur	206	188	190	192	179
Pays européens limitrophes	23	20	20	23	84
Groupe	5 108	5 235	5 441	5 691	5 939

Nos sites sont implantés dans de nombreuses villes moyennes et communes rurales, dans 73 départements métropolitains. Ce qui apporte des emplois de toutes qualifications.

PARRAINAGES ET ENGAGEMENTS DANS LE SPORT DE PROXIMITÉ.



Les actions de parrainages privilégient des structures régionales, en particulier en Normandie. Ainsi, France Frais et la Coopérative sont partenaires de la Ligue de football de Normandie, et notamment du Pôle espoirs de Lisieux.

En 2024, année olympique, un challenge a été organisé par des collaborateurs. L'objectif de 6 600 km en relais a été largement dépassé : 69 068 km parcourus par 437 collaborateurs. Ces kilomètres ont été convertis en don de France Frais à l'association « Le Repère d'Idézen » qui aide des femmes touchées par le cancer à rompre l'isolement en organisant des ateliers et des journées « évasion ».

AUTRES ENJEUX AVEC LES PROFESSIONNELS ET LES CONSOMMATEURS

DÉVELOPPER L'ÉCOUTE ET LA SATISFACTION DES CLIENTS ET DES CONSOMMATEURS

Nous intégrons l'écoute et la satisfaction des clients et consommateurs à la démarche RSE puisqu'ils constituent notre première partie intéressée.

Opportunités : la première attente reste le rapport qualité-coût, mais nous recevons un nombre croissant de demandes de reporting RSE, en particulier sur l'atténuation du changement climatique. La remontée de valeur vers les producteurs trouve également une écoute plus attentive de certains clients.

Risques : manque de temps pour aborder l'ensemble des enjeux de durabilité avec les clients ; capacité des consommateurs et des clients à absorber le coût de toutes les actions nécessaires au développement durable.

Nous suivons le taux de service de nos différentes filiales en mesurant leur capacité à servir les commandes de nos clients dans le respect des quantités et délais souhaités.

TAUX DE SERVICE CLIENTS DE FRANCE FRAIS

	2020	2021	2022	2023	2024
Taux de livraisons parfaites	77,5%	77,9%	76,1%	79,4%	80,0%
Taux de livraisons parfaites	<i>Nouveau mode de calcul</i>			80,0%	81,0%
Taux de service à la ligne	98,1%	98,4%	98,3%	98,5%	98,7%

Chez France Frais, au-delà d'un taux de service habituel à la ligne ou au volume de produits, nous souhaitons suivre avec nos clients le service rendu depuis l'offre commerciale jusqu'à la facturation. La notion de livraison parfaite apporte une vision doublement exigeante. Nous prenons en compte les écarts sur toute la chaîne de prestation (tarification, prise de commande, préparation, livraison, facturation...) et le ramenons à la livraison, ce qui met davantage l'accent sur le ressenti client.

En 2024, le calcul a été automatisé, ce qui génère un léger écart avec le calcul manuel précédent.

Objectifs : livraisons parfaites $\geq 85\%$; taux de service à la ligne $\geq 98,9$.

Les plans métier, définis pour chaque typologie de clientèle, ont commencé à être déployés à l'automne 2024.

TAUX DE SERVICE CLIENTS DE LA COOPÉRATIVE

	2020	2021	2022	2023	2024
Taux de service (colis)	97,3%	93,4%	88,8%	84,2%	93,0%

Objectif $\geq 97\%$ en 2023-24 ; $\geq 98,5$ en 2025-26.

Depuis plusieurs années, la Coopérative a été soumise à une demande forte en marques distributeurs, excédant la capacité de certaines lignes de fabrication, dans un contexte de manque de main d'œuvre.

Les engagements de volumes ont donc été revus avec certains clients.

Le travail de performance industrielle a porté ses fruits sur plusieurs lignes.

Nos activités sont très majoritairement réalisées avec les professionnels : GMS, RHF. Les requêtes directes des consommateurs sont peu nombreuses et ne concernent que les laiteries, pour leurs activités locales.

	2020	2021	2022	2023	2024
Coopérative Maîtres Laitiers	54	35	16	17	20
Yéo Frais	215	198	209	219	177

Nombre de requêtes consommateurs traitées par an.



ECHANGER EN TRANSPARENCE AVEC NOS PARTIES INTÉRESSÉES.

L'échange avec les parties intéressées a par définition pour but d'apporter un impact positif – l'information et le dialogue – et de mieux maîtriser les impacts négatifs, pris en compte dans nos autres enjeux).

Opportunités : profiter des connaissances de nos parties intéressées ; détecter plus tôt les tendances sociétales.

Risques : manque de ressources pour ce dialogue ; manque d'éléments pour prioriser les plans d'action ; confrontation ou tensions sur des sujets qui tiennent à cœur.

Vu l'importance des réseaux sociaux dans la vie personnelle, mais aussi professionnelle de toutes nos parties intéressées, il nous a paru important que chaque société puisse être joignable simplement, et puisse transmettre toutes les informations intéressantes à ses clients par le biais de publications régulières, comme la mise en avant de produit, d'offres promotionnelles ou bien le partage des catalogues produits.



La Coopérative, Réo et Yéo disposent de sites internet et sont présents sur les réseaux sociaux. Domalait, commercialisant ses produits presque intégralement par France Frais, a moins besoin de ces outils. Chez France Frais, à fin 2024, 43 entités sont « digitalisées » (site ou réseaux sociaux actifs), soit 80% des 53 sociétés pour lesquelles ces outils sont pertinents. En 2024, le réseau des « community managers » s'est structuré, avec une animation transverse des 46 personnes concernées.

En septembre 2024 a été lancé le podcast Lait'Change, produit par France Frais et animé par Romain Le Gal, meilleur ouvrier de France fromager, pour mettre en lumière les acteurs de la filière laitière.

Cette mise en avant de la profession témoigne de la volonté du Groupe d'être partenaire de l'amont à l'aval de la filière, de valoriser et apporter de la notoriété à ses métiers, de faire découvrir d'une nouvelle manière ses beaux produits.



Depuis septembre 2024, le podcast a été écouté 4500 fois et vu 230 000 fois sur les réseaux. Cela montre l'intérêt que portent les professionnels à découvrir plus d'éléments de notre métier et repartager ceux-ci au plus grand nombre.

La communication digitale se développe également avec les collaborateurs (voir l'enjeu « Fidéliser nos équipes »).

Avec les fournisseurs, nous souhaitons créer des relations tant au niveau du terrain, via les filiales, qu'au niveau Groupe, via la cellule d'achats « Frais généraux ». Nous développons la prise en compte de leurs pratiques RSE, lors du référencement, lors des évaluations périodiques.

Le questionnaire de référencement des produits alimentaires France Frais porte d'abord sur les conditions d'hygiène et de sécurité du produit. Mais il comporte aussi des exigences sur les pratiques sociales et environnementales.

La rédaction d'une charte d'achats responsables, démarrée en 2023, est un défi pour le Groupe, qui doit tirer ses fournisseurs vers le haut en matière de responsabilité sociétale, sans dresser une liste d'exigences inadaptée.



Les relations avec les pouvoirs publics, les autres entreprises de nos secteurs d'activité passent par la participation aux instances et groupes de travail interprofessionnels : Coopération agricole, Syndifrais, Fedalis...

En 2023, une action du Club Demeter logistique a retenu notre attention : la création d'une fresque de la logistique. Nous avons participé aux groupe tests en 2023. Et étudions son utilisation auprès des équipes de distribution et logistique sur 2025.

Les rendez-vous d'échange dédiés à notre démarche RSE se sont multipliés depuis trois ans. La priorisation des enjeux et des actions est systématiquement évoquée, mais il est encore difficile pour la plupart des interlocuteurs de répondre à brûle-pourpoint à un tel questionnement.

L'objectif fixé début 2022 de 10 rendez-vous sur trois ans est largement dépassé. Pour 2025, nous souhaitons amplifier la dynamique avec la création d'un poste de chargé de mission RSE, dont les missions principales seront les réponses aux questionnaires clients et la sensibilisation des collaborateurs.

Nombre de rendez-vous	2022	2023	2024
Administration	1	0	0
Clients	2	9	8
Collaborateurs	6	2	4
Financeurs	9	3	3
Fournisseurs	0	9	0
Interprofession	1	0	3
ONG	2	2	0
Pouvoirs publics	0	3	0
Presse	0	0	3
Sociétaires	3	1	2
Total	24	29	23
Nombre approximatif de personnes	400	220	1 080



DÉPLOYER LES BONNES PRATIQUES DES AFFAIRES

L'éthique des affaires concerne nos collaborateurs en relation avec nos clients, fournisseurs, concurrents, pouvoirs publics...

Opportunité : renforcer notre marque employeur.

Risques : face à l'attente de résultats, la pression concurrentielle, nos collaborateurs et leurs interlocuteurs peuvent être tentés d'enfreindre les règles de concurrence, de corruption, de profiter des cadres juridiques moins exigeants selon les pays en termes sociaux, humains, environnementaux.

Nos activités sont très majoritairement françaises. Nos effectifs européens sont passés de 23 à 84 personnes avec l'intégration de Real et Unifood en mars 2024. Nos achats sont réalisés à près de 90% auprès de fournisseurs en France, à 97% dans l'Union européenne.

Nous avons donc estimé les risques liés à l'éthique des affaires comme faibles et n'avons pas priorisé nos actions sur cet enjeu.

Néanmoins, nous sommes conscients que cette analyse sur notre périmètre interne et le rang 1 des fournisseurs ne nous met pas à l'abri de risques plus en amont. Nous gardons dans les « en-cours » la réalisation de chartes pour les collaborateurs et les fournisseurs.

GARANTIR LA SÉCURITÉ DES DONNÉES ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION

L'impact avait été identifié initialement sur les données des personnes, dans le contexte de mise en place du RGPD et de développement des premiers outils de vente en ligne.

L'indicateur – le nombre de demande de vérification ou correction des données personnelles – est resté à 0 pendant plusieurs années. Une demande a été formulée en 2024.

En élargissant l'enjeu à la sécurité des SI, nous prenons en compte des impacts plus larges, pour la plupart de nos parties intéressées.

Risques : perturbation plus ou moins forte et longue de nos activités en cas de cyber-attaque.

Les plans d'action menés par les équipes SI se sont poursuivis sur 2024, notamment en nous appuyant davantage sur des prestataires tiers dont la maîtrise de la cybersécurité est reconnue.

L'objectif d'une sensibilisation par mois vers les collaborateurs n'est pas atteint en 2024.

9 messages ont été diffusés à l'ensemble des collaborateurs. D'autres informations ont été réalisées par affichages, mais n'ont pas concerné tous les sites.



4.3 COOPÉRONS AVEC NOS PRODUCTEURS ET NOS COLLABORATEURS

Nous sommes une coopérative, nous avons donc 2 parties intéressées internes très impliquées dans la vie quotidienne de l'entreprise : les sociétaires, les collaborateurs.

EVOLUTION DU NOMBRE DE SOCIÉTAIRES

	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2023	31/03/2024	31/03/2025
Exploitants (au 31/03)	1 099	1 066	1 020	980	951
Exploitations (au 31/03)	679	655	631	617	603

La déprise agricole, qui est maintenant connue du grand public, est prise en compte depuis plusieurs années par la Coopérative. La Direction de la production laitière peut accompagner aussi bien les personnes qui souhaitent s'installer que celles qui souhaitent céder leur exploitation.

Une commission « Jeunes » a été formalisée : 14 sociétaires, installés depuis moins de 10 ans, sont élus pour représenter leur section. Leur rôle :

- Représenter leur section au sein d'une commission jeunes de la coopérative.
- Devenir un relais d'information auprès des jeunes collègues.
- Partager les problématiques rencontrées au cours du parcours d'installation et sur les premières années.
- Faire le point sur les actions initiées par le Conseil d'administration envers les jeunes.
- Être force de proposition.

EVOLUTION DU NOMBRE DE COLLABORATEURS DU GROUPE (AU 31/12)



La croissance des effectifs s'est poursuivie en 2024, tant en transformation qu'en distribution.

EFFECTIF PAR ACTIVITÉ	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024
France Frais	3 778	3 870	4 029	4 260	4 445
Pôle industriel	1 239	1 276	1 328	1 350	1 413
Activité support	91	89	84	81	81
Groupe	5 108	5 235	5 441	5 691	5 939

ENJEU PRIORITAIRE : VEILLER À LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DE NOS ÉQUIPES

L'impact de santé et sécurité est suivi pour nos collaborateurs. Il n'est pas envisagé à date d'actions avec les producteurs sociétaires.

Opportunités : la rigueur nécessaire pour rester en sécurité peut contribuer à une culture plus globale de performance au sein des équipes.

Risques : atteintes à la santé des collaborateurs ; perte d'efficacité en cas d'absentéisme ou de turn-over persistant.

Deux indicateurs de surveillance permettent de suivre le contexte de santé et sécurité.

Les métiers de nombreux collaborateurs les confrontent à des facteurs de pénibilité : travail de nuit pour assurer les livraisons dans la matinée, travail en équipes alternées dans les usines de Sottevast et Toulouse, travail en chambre froide réfrigérée ou surgelée, manutention de colis...

	2020	2021	2022	2023	2024
Aucun facteur de pénibilité	3 488	3 414	3 793	4 025	4 194
1 facteur de pénibilité	1 437	1 653	1 503	1 514	1 613
Plusieurs facteurs de pénibilité	183	168	145	149	132

L'absentéisme pour maladie a remonté, mais sans atteindre les niveaux d' « après Covid »..

	2020	2021	2022	2023	2024
France Frais	7,19%	7,20%	7,57%	6,27%	6,68%
Pôle industriel	6,86%	6,84%	7,76%	5,44%	6,65%
Groupe	7,05%	7,04%	7,60%	6,08%	6,69%

Les actions se sont déployées sur le terrain, avec les outils créés depuis trois ans.

Flashes mensuels de sensibilisation.

Boîte à outils et espace intranet pour le réseau France Frais.

Groupes de travail, notamment sur la sécurité routière.

Catalogue de formations

Les animations sécurité se multiplient.



Maîtres laitiers - Sottevast



Prolaidis



Lodifrais

Pour le « Safety day » de Sottevast, en avril, 15 collaborateurs se sont relayés pour animer 4 ateliers de 8h à 23 h : échauffements en production, cas concrets gestes et postures, effets de l'alcool, identification des situations dangereuses.

2024 a également été l'occasion de développer la thématique de sécurité routière, qui concerne de nombreux collaborateurs, en particulier chez France Frais : chauffeurs-livreurs et commerciaux.

Le challenge sécurité a de nouveau été l'occasion de promouvoir ces actions.



Les prix ont été remis lors de la convention Groupe par Valérie Blandin (présidente) et Guillaume Fortin (directeur général).

- Prix de l'animation Santé Sécurité, remporté par France Frais Auvergne pour leur calendrier de l'Avent axé sur la Qualité, la Sécurité et l'Environnement.
- Prix de l'animation Sécurité Routière, remporté par Domafrais, pour leur programme d'accompagnement des chauffeurs, axé sur une meilleure conduite et les bonnes pratiques en livraison.

Le taux de fréquence a néanmoins légèrement remonté chez France Frais. Il est revenu à son niveau moyen dans le pôle industriel. L'objectif moyen terme est d'être à 40 ou moins d'ici 2028.

TAUX DE FRÉQUENCE DES ACCIDENTS DE TRAVAIL AVEC ARRÊT

	2020	2021	2022	2023	2024
France Frais	62,9	61,2	52,4	47,9	48,8
Pôle industriel	33,0	35,2	42,3	44,9	35,6
Groupe	53,9	53,9	49,7	46,9	45,5
Objectif annuel	-	-	-	≤ 53,5	≤ 50,0

Nombre d'accidents avec arrêt de nos collaborateurs / 1 000 000 heures travaillées

TAUX DE GRAVITÉ

	2020	2021	2022	2023	2024
France Frais	2,74	3,41	2,49	1,96	3,03
Pôle industriel	1,56	1,68	2,53	2,13	2,03
Groupe	2,38	2,92	2,48	1,97	2,76

Nombre de jours de travail perdus (arrêt suite AT de nos collaborateurs) / 1 000 heures travaillées

AUTRES ENJEUX AVEC NOS PRODUCTEURS ET COLLABORATEURS

FIDÉLISER NOS ÉQUIPES ET DÉVELOPPER NOTRE MARQUE EMPLOYEUR

L'impact concerne en premier lieu nos collaborateurs et les candidats, mais aussi indirectement nos clients puisque la qualité de service se dégrade en cas de manque de personnel.

Opportunités : capter l'attention des collaborateurs et personnes extérieures ; améliorer l'ambiance au travail avec des actions de fidélisation et en gagnant une image dans laquelle collaborateurs et candidats se reconnaissent.

Risques : pénurie de main d'œuvre ; incapacité à répondre aux opportunités de marchés.

Nous n'avons pas fixé de cibles chiffrées sur la part des CDI et le turn-over, mais des objectifs de progresser par rapport aux années précédentes.

	2020	2021	2022	2023	2024
CDI	93,5%	92,9%	94,5%	94,7%	95,1%
CDD	4,9%	5,3%	3,7%	3,3%	3,0%
C. Pro & apprentissage	1,6%	1,8%	1,8%	2,1%	2,0%

Turn over	2020	2021	2022	2023	2024
France Frais	15,1%	21,6%	21,5%	21,4%	19,0%
Pôle industriel	6,6%	8,3%	11,0%	14,1%	14,2%
Groupe	12,9%	18,3%	18,9%	19,6%	17,8%

Turn-over : $(entrées\ CDI + sorties\ CDI) \div 2 \div effectif\ CDI\ 31/12/AA$.

Les actions ont porté sur la communication sur les réseaux, la présence aux événements de recrutement, mais aussi la communication interne.

Chez France Frais, le portail sous Sharepoint a été configuré comme page d'accueil pour plus de 2000 collaborateurs, pour partager les actualités des sites, les succès, les outils... Sur l'année, le portail atteint plus de 510 000 pages vues.

La limite identifiée est que nous ne touchons ainsi que 45% des collaborateurs du réseau. C'est pourquoi plusieurs filiales ont déployé des écrans dans les locaux pour partager ces infos. L'exemple de Team Ouest Distralis qui a mis en place un réseau social interne retient aussi l'intérêt.





Cette année encore, Yéo Frais a déployé le plus d'actions :

- Nouveau site internet orienté candidats.
- Vidéos « Notre équipe vous raconte » en duo, évoquées positivement par les candidats lors des entretiens.
- Nouveaux visuels et format publication linkedin.
- Evolution des annonces, avec attractivité sportive.
- Communication visuelle affiches & portes.

Mais aussi :

- 6 équipes qui ont relevé le défi du Marathon en relais de Toulouse.
- Près de 18000 km au challenge sportif du Groupe (et la première place au classement final).
- Création de 3 terrains de pétanque sur le site.
- Système de covoiturage, via une appli.

Nous n'avons pas défini de politique visant à promouvoir le lien nation-armée et à soutenir l'engagement dans les réserves. Des initiatives locales existent, notamment avec Défense mobilité.

FAVORISER LE DIALOGUE SOCIAL ET LA DIVERSITÉ

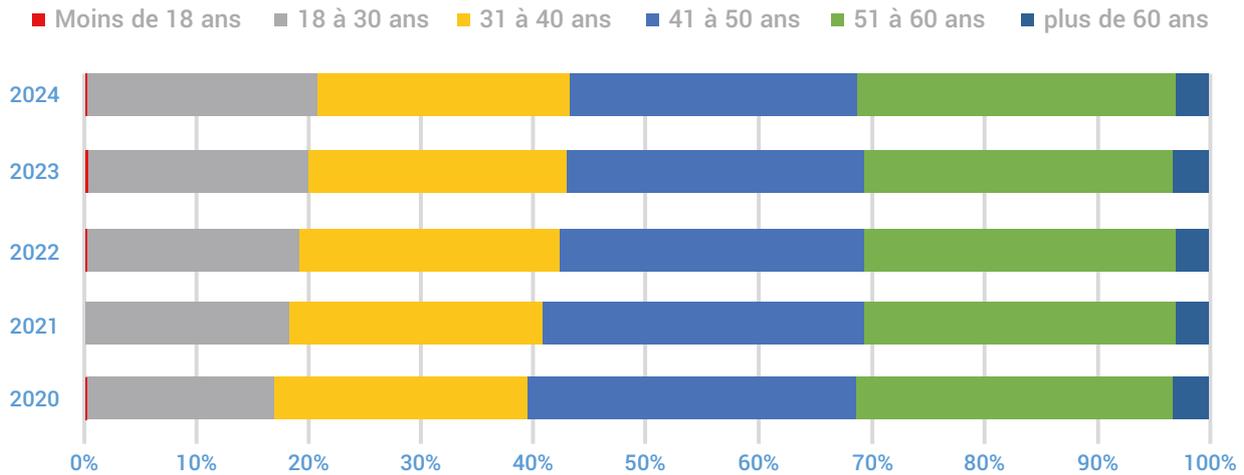
Sont impactés les collaborateurs et les communautés locales.

Opportunités : mixer les savoir-faire et les expériences ; élargir le vivier de candidats.

Risque : difficultés à recruter ; culture d'entreprise uniformisée et sclérosée.

Nous n'avons pas encore formalisé de politique à l'échelle du Groupe. La réglementation française apporte des références de diversité (femmes / hommes, âge, handicap). Les indicateurs montrent qu'il n'y a pas de freins à la diversité dans le Groupe, mais que nous n'échappons pas à certains stéréotypes.

AGE DES COLLABORATEURS



Les règles de travail des mineurs sont respectées : il s'agit d'alternants ou de vacanciers.

La pyramide des âges se rééquilibre au profit des jeunes. La part des plus de 50 ans reste forte et correspond à la culture du groupe de capitaliser sur l'ancienneté et l'expérience.

EGALITÉ ENTRE FEMMES ET HOMMES

La part des femmes dans les effectifs est en ligne avec celles de nos secteurs d'activité (industrie alimentaire et commerce de gros alimentaire). Elle augmente régulièrement toutes ces dernières années.

La féminisation de l'encadrement continue sa progression supérieure à la moyenne.

	2016	2021	2022	2023	2024
Ouvrières		20,1%	20,6%	22,6%	23,5%
Employées		33,9%	33,9%	35,0%	34,4%
Maîtrises		32,6%	33,3%	34,2%	34,3%
Cadres	21%	31,0%	32,9%	33,6%	38,2%
Toutes cat. professionnelles	25%	29,7%	30,2%	31,6%	32,1%

Le Conseil d'administration réunit 18 sociétaires de la coopérative : 4 femmes et 14 hommes.



Personnes en situation de handicap

Le taux d'emploi de personnes en situation de handicap est assez corrélé avec la taille des sites. Les plus grandes structures, notamment industrielles, ont su identifier des postes adaptables pour maintenir les personnes en emploi.

Mais depuis 2020, les difficultés à recruter ont pesé sur la prise en compte des situations de handicap.

	2020	2021	2022	2023	2024
France Frais	3,9%	3,9%	3,6%	4,0%	3,8%
Pôle industriel	6,9%	6,7%	6,5%	5,8%	5,4%
Groupe	4,6%	4,5%	4,3%	4,4%	4,2%

Collaborateurs qui se sont déclarés en situation de handicap / effectif moyen annuel URSSAF

DIALOGUE AVEC LES COLLABORATEURS

La culture de proximité du terrain du Groupe amène des formes multiples de dialogue. Quotidien, avec chacun, en particulier dans les petits sites. Plus formalisé avec les représentants du personnel, dans les sociétés concernées.

Sur le plan des accords collectifs, deux thématiques se détachent au sein des sociétés du Groupe :

- l'organisation du travail (télétravail, modulation, adaptation des horaires, fin de journée...)
- la politique de rémunération (intéressement, primes...).



Part des salariés CDI vus en entretien sur l'année	2020	2021	2022	2023	2024
France Frais	26%	19%	21%	11%	27%
Pôle industriel	55%	49%	33%	13%	39%
Groupe	32%	25%	24%	11%	29%

DÉVELOPPER LE SAVOIR-FAIRE DE NOS PRODUCTEURS ET LES COMPÉTENCES DE NOS COLLABORATEURS

L'impact concerne en premier lieu nos collaborateurs mais aussi indirectement nos clients si le manque de maîtrise conduisait à une détérioration de la qualité. La coopérative agit aussi auprès des producteurs laitiers.

Opportunités : au-delà de la maîtrise aux postes, créer une culture d'entreprise.

Risques : perte de compétences et de compétitivité ; non-maîtrise des impacts sur la sécurité, l'environnement.

FORMATIONS PROPOSÉES PAR LA COOPÉRATIVE AUX SOCIÉTAIRES ET AUX PRODUCTEURS RÉO

Les thèmes de formation évoluent d'année en année pour accompagner nos sociétaires sur les enjeux économiques, techniques, sociaux, environnementaux.

	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25
Nb modules formation	10	11	12	12	7
Nb sessions	-	15	14	14	8
Nb stagiaires (sociétaires + Réo)	99	135	132	111	76
Nb exploitations ayant participé	85	100	101	92	72
Taux de participation	11,6%	14,1%	14,8%	14,0%	11,2%

Taux de participation : Nb exploitations sociétaires et OP Réo ayant participé / total exploitations sociétaires et OP Réo



FORMATION DES COLLABORATEURS

Le volume des formations a continué de croître en 2024, plus fortement dans le pôle industriel.

Chez France Frais, une cellule de formation a été créée au niveau du réseau, pour faciliter le déploiement des modules au sein des filiales, les plus petites manquant des ressources pour organiser les sessions.

	2020	2021	2022	2023	2024
Heures formation par collaborateur	6,3	7,5	7,2	8,3	9,0
Nombre de stagiaires	1 545	2 295	2 894	3 458	3 829

Ces chiffres n'incluent pas les formations internes courtes (sensibilisations d'une à deux heures), ni la participation aux modules de l'outil d'e-learning de France Frais « Buzz ».

4.4 COOPÉRONS POUR LA PLANÈTE ET LES GÉNÉRATIONS FUTURES

ENJEUX PRIORITAIRES : CLIMAT ET CONSOMMATIONS D'ÉNERGIES

La consommation d'énergies est le premier enjeu environnemental du Groupe car elle a un triple impact :

- Consommation de ressources fossiles (disponibilité pour les générations futures)
- Changement climatique (ensemble des parties intéressées)
- Pollution en centre-ville (communautés locales).

Opportunités : diminution de notre exposition aux variations des cours de l'énergie ; optimisations des process ; accompagnement des clients dans leurs démarches de décarbonation ; véhicules combinant moindre pollution (particules, odeur, bruit) et meilleure sécurité.

Risques : absence ou coût élevé des technologies, des ressources humaines pour la transition énergétique ; dégradation de notre environnement, affaiblissement des écosystèmes à la base de nos activités



		2020	2021	2022	2023	2024
Scope 1 (t CO2e)	France Frais	33 483	36 877	38 778	39 047	39 657
	Pôle industriel	34 825	36 164	34 938	33 125	30 730
	Activités support	5 022	4 826	4 407	4 336	4 367
	Groupe	73 331	77 867	78 122	76 508	74 754
Scope 2 (t CO2e)	France Frais	3 075	2 912	2 843	3 269	2 883
	Pôle industriel	5 565	5 267	4 701	5 174	4 728
	Activités support	15	13	13	14	15
	Groupe	8 654	8 192	7 556	8 457	7 626
Intensité GES (kg CO2e / t march)	France Frais	94,5	94,4	91,6	90,9	91,0
	Pôle industriel	124,7	125,4	121,1	111,7	105,6
	Activités support	-	-	-	-	-
	Groupe	115,3	114,5	109,7	105,1	102,6

CONSOMMATIONS D'ÉNERGIES DES SITES INDUSTRIELS

Quatre des six sites industriels ont fait l'objet de travaux entre 2018 et début 2024. Lessay (Réo), Valognes, Sottevast et Toulouse ont reçu diverses améliorations, selon les sites : productions de froid et d'air comprimé, chaufferies, avec un point commun : la récupération de chaleur fatale et de nouveaux systèmes de supervision des consommations.

A Sottevast, le projet a duré deux ans et demi. Comme il comportait 12 opérations, il a été baptisé Héraklès.

La mise en service des dernières installations a été réalisée au premier trimestre 2024.

Tous les sites seront en suivi de performance énergétique durant cinq ans après la clôture de chantier.



Les premiers résultats sont visibles dans les consommations de gaz : les chaufferies sont moins sollicitées grâce à la récupération de chaleur qui permet de préchauffer l'eau.

La baisse est encore amplifiée en termes de gaz à effet de serre, le gaz ayant un facteur d'émission quatre fois supérieur à l'électricité (mix moyen EDF).

INTENSITÉ GES LIÉE AUX CONSOMMATIONS D'ÉNERGIES DES SITES DU PÔLE INDUSTRIEL, EN KG CO2E / T PRODUIT FINI

	2017	2021	2022	2023	2024
Pôle industriel	129,5	112,2	108,4	100,7	93,6
Evolution / 2017	-	-13,3%	-16,3%	-22,3%	-27,7%
Objectif	-	-	-12,5%	-15,8%	-18,1%

Objectif initial : -20% en 2026 par rapport à 2017.

L'objectif étant dépassé, nous l'avons réévalué à -30% en 2027 par rapport à 2017

CONSOMMATIONS D'ÉNERGIES DES BÂTIMENTS FRANCE FRAIS

Les plateformes de distribution France Frais sont consommatrices d'électricité, très majoritairement pour la production de froid.

Des audits énergétiques ont été menés en 2023 et 2024 sur une soixantaine de sites.

Les améliorations sont menées à l'occasion des travaux d'extension ou de rénovation, en particulier sur l'isolation et l'efficacité des installations frigorifiques, mais aussi par l'étude systématique de la production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation.



Plusieurs centrales photovoltaïques ont été mises en service :

- **Guilmot-Gaudais, Avord,**
puissance 190 KWc, productible 211 000 KWh/an
- **Team Ouest Distralis, Rennes,**
puissance 456 KWc, productible 488 000 KWh/an
- **Odéon, Rungis,**
puissance 766 KWc, productible 755 000 KWh/an
- **Maîtres Laitiers Distribution, Caen,**
puissance 349 KWc, productible 366 000 KWh/an
- **Cleurie-Augier, Remiremont,**
puissance 209 KWc, productible 212 000 KWh
- **RHD Labo, Saint-Etienne,**
puissance 151 KWc, productible 170 000 KWh

INTENSITÉ ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS DU GROUPE

	2020	2021	2022	2023	2024
Consommations (kWh)	294 413 645	300 163 490	296 556 556	289 489 559	271 738 561
Tonnages marchandises	710 910	751 829	781 377	808 508	803 147
Intensité (kWh / t)	414	399	380	358	338

La recherche d'efficacité énergétique se poursuit avec le lancement d'une démarche ISO 50001 pour la Coopérative. C'est un élément important des schémas directeurs pour la Coopérative et le réseau France Frais lancés en 2024.

CONSOMMATIONS DE CARBURANTS

En 2023, France Frais a défini son plan d'action pour décarboner ses livraisons. L'enjeu est double :

- décorréliser la consommation de carburant des tonnages livrés,
- réduire les facteurs d'émissions des carburants, alors qu'il n'existe pas aujourd'hui d'alternative technique viable pour le transport en température dirigée.

Le plan d'action s'articule sur quatre axes.

L'optimisation des livraisons. La croissance d'activité sera accompagnée d'une recherche de productivité en livraison.

L'écoconduite, en mettant en avant les bonnes pratiques de conduite en milieu urbain, évidemment moins faciles à appliquer que sur autoroute ou dans un trafic fluide.

Le renforcement du management de l'utilisation des véhicules, avec le renouvellement dès 2024 des boîtiers de télégestion des véhicules

Le renouvellement des véhicules permettra de basculer une part du parc vers l'agro-diesel. Ce choix est privilégié à court-moyen terme puisque, pour un surcoût identique, nous pouvons décarboner 10 camions via l'agro-diesel contre 1 en motorisation électrique. L'électrique reste l'hypothèse privilégiée à moyen-long terme.

Notre objectif est exprimé à la fois en valeur absolue, puisque l'atténuation du changement climatique implique de baisser les émissions même si l'activité se développe, et en intensité pour apprécier l'efficacité des actions.

EMISSIONS GES VÉHICULES MARCHANDISES FRANCE FRAIS

	2021	2022	2023	2024
Emissions (t CO2e)	27 303	28 950	29 350	29 075
objectif : -20% 2030 vs 2023				

Emissions liées aux consommations d'énergies des véhicules de transport de marchandises France Frais

INTENSITÉ GES VÉHICULES MARCHANDISES FRANCE FRAIS

	2021	2022	2023	2024
Emissions (kg CO2e / t livrée)	64,8	63,7	63,0	62,2
Evolution / 2023	-	-	-	-1,3%
Objectif / 2023 (-28% en 2030)	-	-	-	-2,6%

La mise en route du plan se déroule plus lentement que prévue, notamment à cause du contexte économique tendu. Il a été difficile de mobiliser les équipes opérationnelles sur la formation des chauffeurs, le renouvellement des matériels.



Les Transports Arcens ont eux aussi défini leur plan de décarbonation, validé par l'adhésion à la charte Objectif CO2 de l'Ademe.

Trois leviers principaux sont identifiés :

- Formation des 45 chauffeurs à l'écoconduite.
- Renouvellement progressif des 35 ensembles semi-remorques avec une attention particulière à la consommation au 100 / km.
- Réduction des kilométrages à vide.



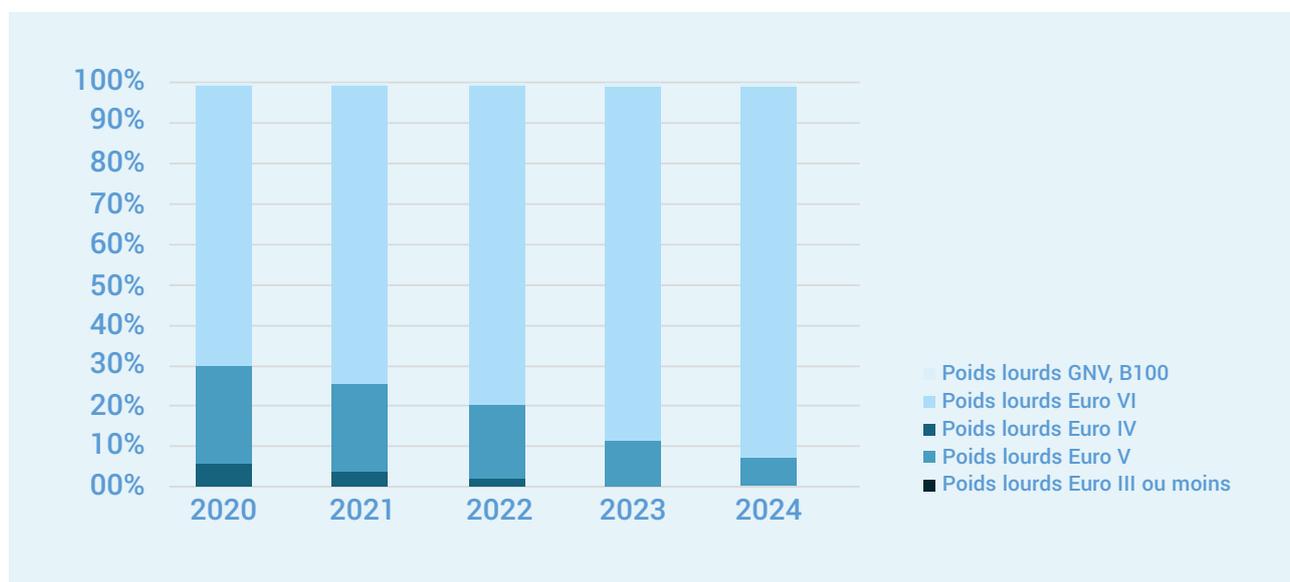
RÉDUIRE LA POLLUTION DE L'AIR EN VILLE

La pollution en ville est un enjeu spécifique au réseau France Frais. Les véhicules de distribution circulent essentiellement en milieu urbain, pour livrer les métiers de bouche. L'impact principal de cette pollution porte sur la santé (maladies respiratoires...). Mais nous sommes aussi attentifs aux problématiques de bruit, d'encombrement des rues...

Le traitement de cet enjeu recoupe celui des économies d'énergies : une moindre consommation de carburant concoure à de moindres émissions polluantes.

Le renouvellement des véhicules reste un levier déterminant : les émissions de particules et d'oxydes d'azote sont diminuées d'un facteur 10 entre un poids-lourd euro III et un euro VI. La disponibilité de poids-lourds frigorifiques électriques disposant d'une autonomie suffisante, à un coût viable, permettra de franchir un palier majeur.

Poids-lourds France Frais	2020	2021	2022	2023	2024
Poids-lourds euro III ou moins	2	1	2	0	0
Poids-lourds euro IV	53	34	13	1	1
Poids-lourds euro V	200	186	161	85	65
Poids-lourds euro VI	594	667	713	689	737
Poids-lourds GNV, agrodiesel exclusif	1	1	1	5	6



Plusieurs filiales France Frais ont participé aux consultations et ateliers InterLud+ lancés par les agglomérations dans lesquelles elles opèrent.

Et même si les zones à faibles émissions connaissent un temps d'arrêt, nous avons relancé les consultations avec les fournisseurs depuis fin 2024 pour mettre à jour les préconisations d'achats de matériels permettant de répondre aux enjeux de décarbonation et de réduction de la pollution.

RÉCAPITULATIF SUR LES TRANSPORTS AMONT ET AVAL

Le transport amont du pôle industriel représente moins de 1% des émissions, notamment car la collecte laitière est locale. Le parc de véhicules de collecte de la Coopérative bénéficiera du plan d'action de France Frais.

Le transport amont de France Frais est un poste de scope 3, faible au regard du poids de l'amont agricole. Il est mis sous contrôle de deux façon.

Notre principal transporteur a entamé son plan d'action GES depuis plusieurs années et publié ses objectifs à 2030.

Nous avons lancé également un projet de massification : Optiflux. Une première plateforme a été mise en service à Caen en juin 2023. Les flux depuis nos laiteries vers les sites France Frais peuvent ainsi être massifiés avec les marchandises en provenance d'autres producteurs agro-alimentaire de la région. La deuxième plateforme a démarré en juin 2024 à Toulouse puis est montée en puissance sur le deuxième semestre. Une troisième plateforme démarrera au deuxième trimestre 2025 en Ile-de-France.

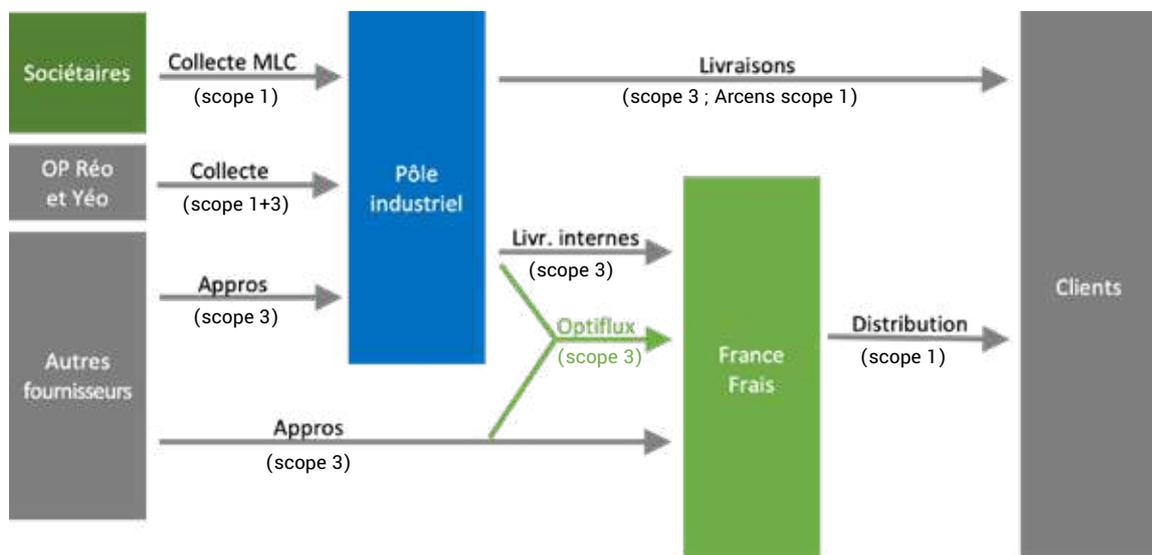
Ces flux massifiés ont représenté en 2024 :

- Caen : 59 546 tonnes, 10 044 livraisons, pour 24 fournisseurs.
- Toulouse : 14 495 tonnes, 3 360 livraisons, pour 22 fournisseurs.

Le transport aval de France Frais est en scope 1. Les actions sont présentées au paragraphe précédent « Consommations de carburants ».

Le transport aval du pôle industriel est en partie en scope 1 : Transports Arcens.

Le transport sous-traité suit le même plan d'action que l'amont France Frais.





EMISSIONS INDIRECTES (SCOPE 3)

Le bilan carbone de la Coopérative montre une structure semblable à ceux d'autres laiteries.

- L'amont laitier représente un peu plus de 80% des émissions (directes et indirectes)
- Les emballages constituent le deuxième poste si l'on prend en compte tout leur cycle de vie, jusqu'à l'étape de traitement de déchets.
- Le transport aval ne constitue que le quatrième poste, après la consommation de gaz des laiteries.

Le scope 3 n'a pas été calculé sur l'ensemble du Groupe. Sa structure est néanmoins prévisible, liée aux l'activités de transformation et distribution alimentaires, avec un poids fort des produits laitiers et d'origine animale.

Le principal poste d'émissions indirect de France Frais est très majoritairement lié aux achats de produits alimentaires. Se pose donc à nouveau la question de l'accompagnement du monde agricole, qui dépasse largement notre groupe et représente un enjeu pour toute la filière agro-alimentaire.

Le deuxième poste est lié aux transports amont (voir paragraphe 4.4.1.5).

Pour le groupe Maîtres Laitiers, les sociétaires de la Coopérative sont évidemment un public privilégié. Leur mobilisation à l'aide des diagnostics CAP'2ER est donc le troisième axe majeur de réduction de l'empreinte carbone du Groupe. Nous nous sommes fixé l'objectif que tous les sociétaires aient bénéficié d'un diagnostic à fin 2025. Pour ensuite pouvoir définir une trajectoire de baisse des émissions de la production laitière.

Jusque 2021, les diagnostics ont été réalisés dans leur version simplifiée (niveau 1). Depuis 2022, ils sont réalisés en « niveau 2 » ; plus complet, mais plus long.

Cumul exploitations sociétaires...	2020	2021	2022	2023	2024
... diagnostiquées en niveau 1	143	215	216	141	158
... diagnostiquées en niveau 2	1	16	96	280	337
... diagnostiquées / total sociétaires	21%	35%	49%	68%	82%
Objectif	15%	32%	50%	68%	86%

Objectif : 100% des exploitations diagnostiquées avant fin 2025.

En 2023, des exploitations ont réalisé un diagnostic de niveau 2, après en avoir eu un de niveau 1. Ce qui explique la baisse du nombre cumulé en niveau 1.

Quand les diagnostics sont réalisés par un organisme tiers, nous devons solliciter l'autorisation écrite des exploitants pour avoir accès à leurs données. Cette règle évidente de maîtrise des informations a limité notre périmètre de calcul les années passées.

En 2024, nous avons obtenu les résultats de 495 exploitations, contre 288 en 2023.

L'amélioration de ce périmètre de collecte ne modifie toutefois pas significativement les résultats.

Sur 2020-2024 en kg CO2e / litre de lait	Echantillon 495 fermes MLC	Référence Normandie	Référence France
Fermentation entérique	0,606	0,60	0,55
Aliments	0,099	0,12	0,12
Gestion des effluents	0,181	0,17	0,16
Fertilisation azotée	0,095	0,08	0,08
Engrais	0,030	0,02	0,02
Carburant, électricité	0,061	0,06	0,06
Total émissions de GES (CH4, N2O et CO2)	1,082	1,05	1,01
Cultures annuelles	0,020		
Prairies temporaires	-0,003		
Prairies permanentes	-0,150		
Haies	-0,109		
Total puits de GES	-0,247	-0,16	-0,15
Bilan net GES	0,835	0,89	0,86
Part de prairies temporaires (source : niv.2)	12%	11%	nc
Part de prairies permanentes (source : niv.2)	48%	38%	31%
Part de SAU en prairies	60%	49%	nc
Linéaire de haies / exploitation (en m)	17 400	15 180	10 920
Durée de pâturage (source : niv.2)	178	170	146
ha de biodiversité / ha de SAU	2,54	1,6	1,4

Les exploitations sociétaires se distinguent par leur fonction « puits de carbone » plus importante. Elles comportent en effet davantage de prairies permanentes et temporaires, qui permettent une durée de pâturage plus longue. Les linéaires de haies témoignent également de la conservation du bocage dans le Cotentin.

Les diagnostics CAP'2ER sont un outil pour améliorer la conduite des élevages. Ils livrent aussi des indices que le Cotentin a été façonné par l'élevage et pourrait rester un territoire propice à la production laitière.



AUTRES ENJEUX POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

PROMOUVOIR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

La notion d'économie circulaire recouvre plusieurs impacts. Par ordre d'importance décroissante :

1

Les emballages de nos produits, majoritairement en plastiques, qui deviennent des déchets après consommation.

2

Le gaspillage alimentaire, à travers les pertes matière aux différents stade de production et la freinte produit.

3

Les déchets de nos usines et plateformes de distribution.

Ces déchets sont source de gaz à effet de serre, et de pollution s'ils échappent à la collecte.

Opportunités : diminution des pertes financières liées à la freinte ; amélioration du bilan carbone pour chaque kg de produit laitier qui arrive au consommateur (besoin de moins de vaches pour le même service consommateur).

Risques : leviers d'action contradictoires entre réduction des emballages et du gaspillage alimentaire ; absence ou coût élevé des technologies, des ressources humaines pour la transition ; dégradation de notre environnement, affaiblissement des écosystèmes à la base de nos activités

L'optimisation des emballages passe d'abord par leur limitation dès la conception des produits. (Cf. chapitre « Poursuivre les démarches de progrès pour améliorer nos produits et nos services »). L'objectif du Pôle industriel est de parvenir à 100% d'emballages majoritairement recyclables en 2025.

Le suivi des déchets dans le réseau France Frais est sujet à une marge d'incertitude importante pour de nombreux « petits » sites en collecte publique, dont nous estimons les tonnages à partir du nombre de bacs et de ratios de masse volumique de déchets de l'Ademe. La baisse du poids de déchets est à considérer avec prudence.

		2020	2021	2022	2023	2023
Déchets non dangereux (DND) triés	France Frais	1 387	2 028	2 129	1 780	1 887
	Pôle industriel	3 206	3 529	4 729	4 926	5 328
	Groupe	4 593	5 558	6 859	6 707	7 215
Non trié	France Frais	1 525	1 576	1 572	1 608	1 508
	Pôle industriel	1 145	1 218	1 248	1 208	1 206
	Groupe	2 670	2 798	2 830	2 822	2 720
Total DND	France Frais	2 911	3 604	3 701	3 389	3 395
	Pôle industriel	4 352	4 747	5 977	6 134	6 534
	Groupe	7 263	8 356	9 689	9 530	9 935
% tri	France Frais	48%	56%	58%	53%	56%
	Pôle industriel	74%	74%	79%	80%	82%
	Groupe	63%	67%	71%	70%	73%

		2020	2021	2022	2023	2024
Intensité déchets (kg / t march)	France Frais	7,5	8,6	8,2	7,3	7,3
	Pôle industriel	13,4	14,4	18,3	17,9	19,4
	Groupe	10,2	11,1	12,4	11,8	12,4

Dans les sites industriels, les flux de déchets sont maîtrisés. En point marquant pour 2024, on peut noter à Sottevast le tri spécifique des housses plastiques qui couvrent les palettes d’approvisionnement de pots et couvercles vides. Celles-ci sont désormais mises en balles puis collectés pour recyclage (lavage et broyage en lentilles) pour générer une matière première d’origine secondaire dans la production de nouvelles housses.

La collecte des canettes et gobelets, pour recyclage, a été mise en place dans les salles et coins pause, les salles de réunion des trois sites.

L’enjeu majeur porte sur les biodéchets, principal témoin de gaspillage alimentaire dans nos activités. Les actions mises en place – gestion des contrats-dates, réduction des petits lots de production, dégagements des dates courtes – n’ont pas encore permis de diminuer les destructions de produits.

	2020	2021	2022	2023	2024
France Frais	599	904	850	525	540
Pôle industriel	1 721	2 076	3 210	3 405	3 650



Les dons aux associations se maintiennent mais ne permettent pas d'absorber tous les volumes, notamment quand les produits sont proches de péremption.

	2020	2021	2022	2023	2024
Dons de produits alimentaires (t)	768	568	670	689	706

Partenariat France Frais Rhône-Alpes avec Linkee

Sur 2024 :

20 560 repas distribués aux étudiants en situation de précarité.
15 728 kg CO2e évités !



MAÎTRISER NOS CONSOMMATIONS ET REJETS D'EAU

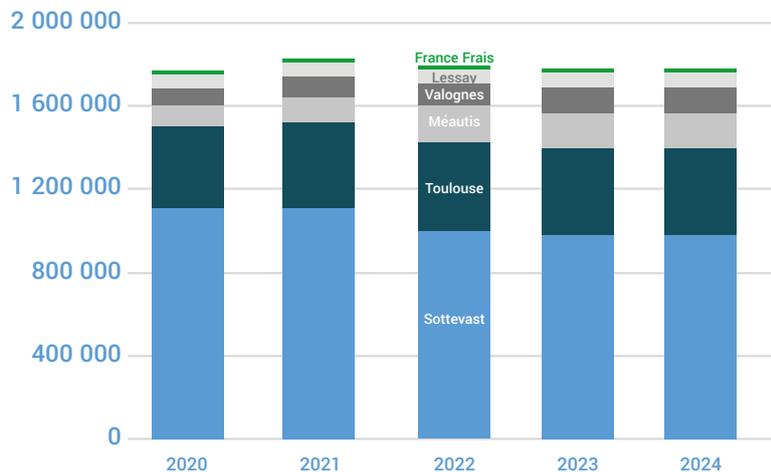
La consommation d'eau impacte l'environnement des cinq laiteries et fromageries, qui représentent 98% des consommations d'eau du groupe, dont 55% pour le seul site de Sottevast.

Seul le site de Yéo Frais est en zone de stress hydrique ; il est approvisionné par le réseau d'eau de la ville.

Opportunités : la fabrication de produits laitiers a la particularité de générer de l'eau, que l'on retire du lait pour augmenter la part des matières protéiques et grasses. Depuis 2024, la réglementation ouvre des possibilités de réemploi de l'eau sans dégradation de la sécurité sanitaire des produits.

Risques : accroissement des exigences réglementaires tant sur les consommations que les rejets.

Consommations d'eau (m³)



La consommation du groupe est stable. Elle a diminué de 4% chez Yéo Frais qui a entamé un plan d'actions avec l'agglomération de Toulouse. Elle a augmenté à Sottevast : les actions lancées en 2023 ont été limitées par la disponibilité des équipes techniques et de production.

	2020	2021	2022	2023	2024
Groupe (m ³)	1 803 326	1 896 874	1 852 688	1 830 219	1 830 132
Pôle industriel (m ³)	1 767 768	1 867 739	1 818 546	1 796 071	1 800 389
Intensité en eau Pôle indus. (m ³ /t)	5,46	5,65	5,56	5,24	5,36

Objectif : réaliser 25% d'économie d'eau entre 2022 et 2025 sur le site de Sottevast (soit 13% de baisse pour le Pôle industriel).

PROMOUVOIR LE BIEN-ÊTRE ANIMAL ET RESPECTER LA BIODIVERSITÉ

Le bien-être animal et la biodiversité concernent au premier chef la Coopérative et ses sociétaires. Le reste du groupe a un impact par la chaîne d'approvisionnement.

Opportunités : mettre en avant les bonnes pratiques des filières agricoles françaises.

Risques : sur le bien-être animal, risque d'image / de réputation ; sur la biodiversité, affaiblissement des écosystèmes à la base de nos activités.

Au sein de la Coopérative, la Charte des bonnes pratiques d'élevage et de bien-être animal (CBPE-BEA) est un outil maintenant bien établi, qui intègre depuis 2022 les éléments de l'outil « Boviwell » comme septième chapitre de l'évaluation.

Le renforcement de la charte dans sa version 2022 se traduit par une baisse de la conformité. Des exigences peuvent en effet nécessiter des travaux d'aménagement, donc un délai pour corriger les manques.

L'objectif à court terme est de stopper la baisse du taux de conformité à la charte. Aussi celle-ci devient, à partir de la campagne 2025-26, un pré-requis au versement des compléments de pris de la Coopérative (Cf. paragraphe 4.1.1).



	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25
Part des exploitations	91,3%	91,6%	90,8%	87,8%	83,7%
Part du lait collecté	95,3%	95,2%	95,2%	93,6%	91,2%

Nb moyen d'exploitations engagées à la charte des bonnes pratiques d'élevage / nb exploitations moyen sur l'année laitière

Le bien-être animal est également porté par le réseau France Frais. Le questionnaire de référencement et d'évaluation des fournisseurs comporte une exigence de respect des règles et usages définis par l'OIE (Organisation Mondiale de la Santé Animale), ainsi que des 5 fondamentaux (Ne pas souffrir de faim ou de soif. Ne pas souffrir de contraintes physiques. Être indemne de douleur, blessure et de maladie. Avoir la liberté d'exprimer des comportements normaux. Être protégé de la peur et de la détresse).

Nous souhaitons adapter le niveau d'exigence en fonction de la taille des fournisseurs. La mise à jour du questionnaire se fera dans un nouvel outil, externe à l'ERP France Frais, courant 2025.

Début 2025, les associations de promotion du bien-être animal ont relancé les questionnements sur les approvisionnements en volailles et en œufs.

L'approvisionnement d'œufs « hors cage » est disponible et pourra être développé avec les grandes enseignes de restauration qui sont engagées sur le sujet. Il sera plus complexe avec les TPE qui sont encore très sensibles au coût d'achat après l'épisode d'inflation de 2022-2023.

L'approvisionnement en poulets conforme à l'ECC – European Chicken Commitment – sera plus délicat, la plupart des productions ne répondant qu'à six ou sept des neuf critères du référentiel.

En matière de biodiversité, l'indicateur des diagnostics Cap'2er fait apparaître la présence de haies, de prairies permanentes comme des éléments favorables.

Avec un peu moins de 100 vaches laitières en moyenne par exploitation, les sociétaires de la Coopérative restent dépositaires d'un bocage mieux préservé dans le Cotentin que dans le reste de la France.

	Echantillon 495 fermes MLC	Référence Normandie	Référence France
ha de biodiversité / ha de SAU	2,54	1,6	1,4

Le fort engagement des sociétaires à l'utilisation d'aliments sans OGM pour les vaches (environ 70% des exploitations) conduit par ailleurs à une utilisation faible des tourteaux de soja en provenance de régions à déforestation comme le Brésil, l'Uruguay ou le nord de l'Argentine, dont la production est quasi intégralement OGM.

Une courte enquête réalisée en décembre 2024 auprès des sociétaires a confirmé le lien entre certification « lait issu d'animaux nourris sans OGM < 0,9% » et faible risque de déforestation.

- 79 réponses, représentatives des segments de production laitière.
- 65% des exploitations certifiées sont sur des alternatives au soja.
- 100% des exploitations non certifiées utilisent des tourteaux de soja.
- L'indication de l'origine du soja est rarement indiquée sur les emballages ou les documents d'achats (seulement 20%).
- Pour les aliments certifiés sans OGM, aucun n'est identifié comme venant d'Amérique du Sud.

L'application du règlement européen sur la déforestation sera donc bienvenue pour lever la part d'incertitude résiduelle sur l'origine du soja.



5. SYNTHÈSE DES INDICATEURS CLÉS



INDICATEUR	MODE DE CALCUL / UNITÉS	2020	2021	2022	2023	2024	OBJECTIF
COOPÉRONS POUR UNE ALIMENTATION DURABLE ET RESPONSABLE							
<i>Contribuer à l'excellence de la filière laitière</i>							
Exploitations en segment à impact sociétal	Certif. Pâturage + Non OGM + AOP + Bio (y.c. conversions)	79,5%	78,9%	78,6%	76,7%	75,00%	≥ 78%
<i>Garantir la sécurité des aliments et la performance des process</i>							
Laiteries certifiées	selon IFS, BRC ou FSSC 22000	5	5	5	5	5	5
Plateformes certifiées		3	4	4	4	5	Indic. surveillance
<i>Poursuivre les démarches de progrès pour améliorer nos recettes et nos services</i>							
Amélioration de nos produits	Emballages majoritairement recyclables en France	nc	nc	18%	27%	26%	100% en 2025
COOPÉRONS AVEC NOS PRODUCTEURS ET NOS COLLABORATEURS							
<i>Veiller à la santé et la sécurité de nos équipes</i>							
Taux de fréquences AT	Nb AT avec arrêt / nb h travaillées x 1 000 000	53,9	53,9	49,7	46,9	45,5	2024 ≤ 50 2028 ≤ 40
Taux de gravité	Nb jours arrêt suite AT / nb h travaillées x 1 000	2,38	2,92	2,48	1,97	2,76	Indic. surveillance
<i>Fidéliser nos équipes et développer notre marque employeur</i>							
Turn-over	Entrées CDI + sorties CDI / 2 / nb CDI au 31/12	12,9%	18,3%	18,9%	19,6%	17,8%	Indic. surveillance
<i>Favoriser le dialogue social et la diversité</i>							
Part des femmes dans l'effectif	% femmes toutes catégories pro, au 31/12	28,4%	29,7%	30,2%	31,6%	32,1%	Indic. surveillance
Taux de personnes en situation de handicap	% effectif moyen URSSAF	4,6%	4,5%	4,3%	4,4%	4,2%	Indic. surveillance
<i>Développer le savoir-faire de nos producteurs et les compétences de nos collaborateurs</i>							
Formations aux sociétaires	Exploitation participantes / nb moyen exploitations	11,6%	14,1%	14,8%	14,0%	11,2%	Indic. surveillance
Formation des collaborateurs	Nb h formation / total collaborateurs au 31/12	6,2h	7,5h	7,2h	8,3h	9,0h	Indic. surveillance

INDICATEUR	MODE DE CALCUL / UNITÉS	2020	2021	2022	2023	2024	OBJECTIF
COOPÉRONS AVEC LES PROFESSIONNELS ET LES CONSOMMATEURS							
<i>Mettre en valeur notre ancrage local</i>							
Achats locaux (France Frais)	Part des achats auprès de fournisseurs locaux	14,9%	14,2%	13,9%	13,7%	13,5%	<i>Indic. surveillance</i>
Achats en France (Groupe)	Achats de matières premières et produits alimentaires auprès de producteurs ou transformateurs situés en France	nc	nc	90%	90%	91%	2023 ≥ 91% 2028 ≥ 93%
<i>Développer l'écoute et la satisfaction des clients et des consommateurs</i>							
Conformité des produits et services	Taux de service Coopérative (% colis conformes)	97,3%	93,4%	88,8%	84,2%	93,0%	2025-26 ≥ 98,5%
	Taux de service France Frais (% lignes conformes)	98,1%	98,4%	98,3%	98,5%	98,7%	≥ 98,9%
<i>Echanger en transparence avec nos parties intéressées</i>							
Echanges avec nos parties prenantes	Nombre de rendez-vous dédiés RSE	-	-	24	29	23	≥ 10 sur 3 ans
COOPÉRONS POUR LA PLANÈTE ET LES GÉNÉRATIONS FUTURES							
<i>Améliorer notre consommation d'énergie</i>							
Consommation d'énergies bâtiments Groupe	kWh / t marchandises	414	399	380	358	338	<i>Indic. surveillance</i>
<i>Réduire notre impact sur le changement climatique</i>							
Intensité GES (scopes 1 et 2)	Emissions Groupe (kg CO2e / t marchandises)	115,3	114,5	109,7	105,1	102,6	<i>Indic. surveillance</i>
	Baisse intensité GES (CO2e / t) énergies bâtiments, pôle industriel	-14,2%	-13,3%	-16,3%	-22,3%	-27,7%	-20% 2026 vs 2017
	Baisse des émissions (CO2e/t) carburants PL et VUL, France Frais	nc	nc	nc	-	-1,3%	-27,9% 2030 vs 2023
Avancement des diagnostics CAP'2ER	Part cumulée des exploitations sociétaires diagnostiquées	21%	35%	49%	68%	82%	100% en 2025
<i>Maîtriser nos consommations et rejets d'eau</i>							
Consommation d'eau Pôle industriel	m3 / t marchandises	5,46	5,65	5,56	5,24	5,36	-13% 2025 vs 2022
<i>Promouvoir l'économie circulaire</i>							
Déchets de nos activités	Pourcentage de tri des déchets non dangereux en vue de valorisation	63%	67%	71%	70%	73%	<i>Indic. surveillance</i>
<i>Promouvoir le bien-être animal et respecter la biodiversité</i>							
Bien-être animal dans les exploitations	Part des exploitations sociétaires conformes à la CBPE-BEA	91,3%	91,6%	90,8%	87,8%	83,7%	<i>Indic. surveillance</i>
<i>Réduire la pollution de l'air en ville</i>							
Pollution de l'air en ville	Part de poids-lourds France Frais euro VI	69,9%	75,0%	80,1%	88,3%	91,1%	<i>Indic. surveillance</i>

6. NOTE MÉTHODOLOGIQUE



Ce rapport RSE 2024-25 inclut l'ensemble des filiales, industrielles, de distribution ou de support (transport, communication...), détenues à plus de 50% par le Groupe, à l'exception de la société Unifood, acquise fin mars 2024 et la société Les Terres d'Auvergne, acquise en novembre 2024.

Plusieurs indicateurs environnementaux sont absents pour Bleu-Blanc-Chef, intégrée en octobre 2023. Le poids de cette société (moins de 1% du total tant en chiffre d'affaires qu'en effectifs ou en consommations d'électricité) n'est pas de nature à faire varier les résultats consolidés.

La plupart des indicateurs sont calculés sur l'année civile.

Des indicateurs de production laitière de la Coopérative sont calculés sur l'année laitière : du 1er avril au 31 mars. Il s'agit des indicateurs suivants :

- Nombre d'exploitations et de producteurs sociétaires de la Coopérative.
- Volumes de lait collecté.
- Nombre de stagiaires et taux de participation des exploitations sociétaires aux formations proposées par la Coopérative.
- Qualité du lait : part de la collecte présentant moins de 50 000 germes par millilitre.
- Prix moyen du lait.
- Part des exploitations, et de la collecte, engagées à la Charte des bonnes pratiques d'élevage.

Le nombre d'exploitation sociétaires ayant réalisé un diagnostic environnemental CAP'2ER est calculé au 31/12 de chaque année.

Les éléments de la chaîne de valeur pris en compte portent sur les relations avec les sociétaires de la Coopérative, les émissions indirectes de gaz à effet de serre.

La part de collaborateurs en situation de handicap est calculée avec les données transmises à l'URSSAF ou la MSA. Dans le cas où les données validées ne nous sont pas revenues, nous prenons le nombre de collaborateurs déclarés en situation de handicap rapporté à l'effectif moyen annuel.

Les consommations d'électricité sont calculées à partir des factures. Les échéances de factures et les relevés varient selon la taille des sites, ces consommations peuvent être décalées d'une semaine à un mois par rapport à l'année civile. Pour les quatre principaux sites industriels, les données correspondent à celles de l'année civile.

Les déchets de nombreux sites France Frais sont collectés par le service public local. Nous ne disposons donc pas de tonnages. Ceux-ci sont estimés sur la base du nombre de bacs collectés et de poids au m³ établis par l'Ademe.

Cette méthode d'estimation est utilisée également quand nous ne recevons pas le bilan annuel d'un prestataire de collecte de déchets.

Les graisses et boues de stations d'épuration, qui ne concernent que 3 sites (Sottevast, Valognes et Lessay), ne sont pas consolidées dans le calcul des déchets non dangereux (DND). De même, certains flux très ponctuels (gravats de chantiers) ne sont pas intégrés.

Les palettes revendues pour réparation et réutilisation, n'étant pas des déchets, sont exclues du calcul des DND.

Le calcul des émissions de gaz à effet de serre est réalisé à l'aide des facteurs d'émissions de la base Empreinte de l'Ademe. Les unités d'œuvre des scopes 1 et 2 sont les consommations d'énergies facturées. Les fuites de frigorigènes sont estimées à partir des charges des installations et groupes frigorifiques, avec un taux de fuite de 10%. Pour 17 sites représentant environ 7% des surfaces immobilières, les charges de fluide ne sont pas connues : les émissions ont été extrapolées sur la base de celles de site de taille et d'activité proches. Les impacts des frigorigènes des véhicules ont été estimés sur un échantillon d'environ un tiers du parc véhicules.

7. RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT



RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT, SUR LA VÉRIFICATION DE LA SINCÉRITÉ ET DE LA CONFORMITÉ DE LA DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE



3, rue Brindejont des Moulinais - 31500 Toulouse
www.cabinetdesaintfront.fr - secretariat@cabinetdesaintfront.fr

Maîtres Laitiers du Cotentin
9 Route de Valognes, 50260 Sottevast

Exercice clos le 31 mars 2025

Aux associés coopérateurs,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant (tierce partie), accrédité Cofrac Vérification, n°3-1860 (liste des implantations et portée disponibles sous www.cofrac.fr), nous vous présentons notre rapport sur la déclaration de performance extra financière relative à l'exercice cité ci-dessus (ci-après la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion en application des dispositions légales et réglementaires des articles L. 225 102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

Responsabilité de la société

Il appartient au Conseil d'Administration ou au Directoire d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance.

La Déclaration a été établie en appliquant les procédures internes.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées, un programme disponible sur demande visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- La conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- La sincérité des informations fournies en application du 2° et du 3° du I de l'article R. 225 105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables, notamment en matière de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ni sur la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Nature et étendue des travaux

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du code de commerce :

- Nous avons réalisé une planification prévisionnelle de la mission, réalisé une réunion de lancement interne et une réunion de lancement avec le client pour prendre connaissance de la déclaration, du périmètre, des risques d'inexactitudes et ajuster la planification ;
- Nous avons réalisé une relecture critique pour apprécier la cohérence d'ensemble de la DPEF ;
- Nous avons vérifié la conformité : nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale et le cas échéant en matière de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale, nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au I de l'article R. 225-105 et les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2ème alinéa du III de l'article L.225-102-1 ;
- Nous avons présenté nos conclusions intermédiaires et fait une revue des corrections apportées ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16, le cas échéant, avec les limites précisées dans la Déclaration ;
- Nous avons identifié les personnes en charge des processus de collecte et examiné les processus de collecte, compilation, traitement et contrôle visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- Nous avons fait une revue de cohérence des évolutions des résultats et indicateurs clés de performance ;
- Nous avons identifié les tests de détail à réaliser et listé les preuves à collecter ;
- Nous avons consulté des sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives que nous avons considérées les plus importantes.
- Nous avons vérifié la sincérité d'une sélection d'indicateurs clés de performance et résultats quantitatifs (données historiques) que nous avons considérés les plus importants* via des tests de détail (vérification de la correcte application des définitions et procédures, vérification de la consolidation, rapprochement des données avec des pièces justificatives). Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices et couvrent entre 11 et 100% des données sélectionnées pour ces tests.

*Indicateurs les plus importants et entités testées :

- Pourcentage d'exploitations en lait de pâturage non OGM (Coopérative MLC)
- Pourcentage d'exploitations en AOP (Coopérative MLC)
- Pourcentage d'exploitations Bio (Coopérative MLC)
- Lait collecté présentant moins de 50 000 germes par millilitre (Coopérative MLC)
- Part des fournisseurs locaux / en France (Pôle industriel, France Frais)
- Nombre de rendez-vous d'échange avec les PP individuelles (Coopérative MLC)
- Taux d'absentéisme Groupe (MLC, France Frais Rhône-Alpes, Fromagerie Réo)
- Taux de fréquence Groupe (MLC, France Frais Rhône-Alpes, Fromagerie Réo)
- Taux de gravité Groupe (MLC, France Frais Rhône-Alpes, Fromagerie Réo)
- Part des salariés CDI vus en entretien sur l'année (MLC, France Frais Rhône-Alpes, Fromagerie Réo)
- Sociétaires et producteurs Réo: Taux de participation formation (MLC, Fromagerie Réo)
- GES énergies bâtiments industriels (t CO2e / t pdt fini) (MLC, Fromagerie Réo)
- Part cumulée des exploitations sociétaires diagnostiquées CAP'2ER (Coopérative MLC)
- Total DND Groupe (MLC, France Frais Rhône-Alpes, Fromagerie Réo)
- Part des exploitations sociétaires engagées CBPE (Coopérative MLC)
- GES énergies véhicules marchandises Fr.Frais (t CO2e/t livrée) (France Frais Rhône-Alpes)

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 4 personnes et se sont déroulés entre avril et juillet sur une période d'intervention de 4 mois. Nous avons mené 11 entretiens les personnes responsables de la préparation de la Déclaration.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère.

Commentaires

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article A. 225-3 du code de commerce, nous formulons les commentaires suivants :

- Les politiques relatives à « Déployer les bonnes pratiques des affaires », « Favoriser le dialogue social et la diversité », « Développer le savoir-faire de nos producteurs et les compétences de nos collaborateurs » et « Réduire la pollution de l'air en ville » ne mentionnent pas d'engagements et/ou d'objectifs d'amélioration
- Le risque « Déployer les bonnes pratiques des affaires » ne comporte pas d'Indicateur Clé de Performance
- Nous attirons l'attention du lecteur sur la « Note méthodologique » les spécificités méthodologiques de calcul
- Nous soulignons l'amélioration des processus de remontées des données sociales sur une partie du périmètre

Fait à Toulouse, le 10/07/2025

**L'organisme tiers indépendant
SAS CABINET DE SAINT FRONT**

**Pauline de Saint Front
Présidente**





CONTACTEZ-NOUS

WWW.MAITRES-LAITIERS.FR

-

LES MAÎTRES LAITIERS DU COTENTIN (MLC)

480 ROUTE DE VALOGNES 50260 SOTTEVAST (FRANCE)

-

tél. 02 33 21 75 75 – fax : 02 33 21 75 01

-

www.linkedin.com/company/maitres-laitiers-du-cotentin